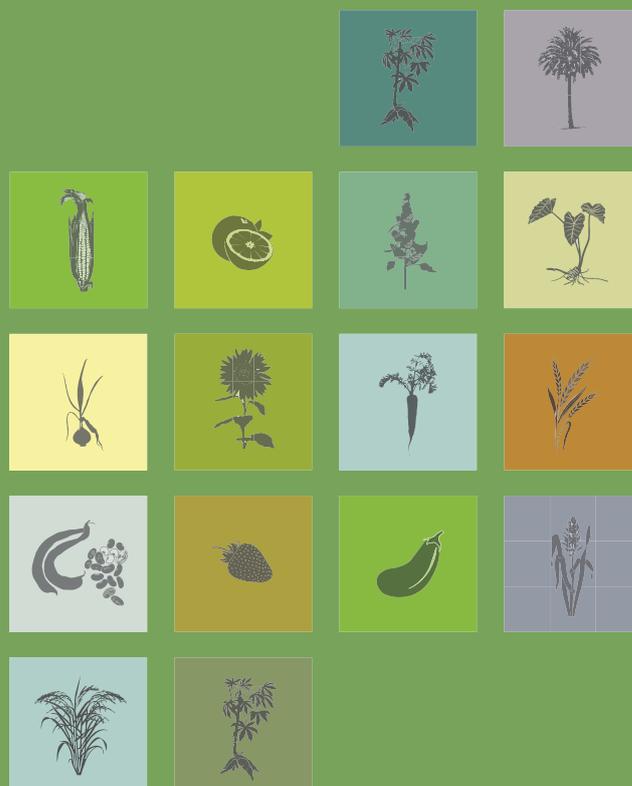


RAPPORT NATIONAL SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ALGÉRIE



**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'ALGÉRIE**



**Deuxième rapport national sur
l'état des ressources
phytogénétiques**



INRAA / Juin 2006



Note d'information de la FAO

Ce rapport de pays a été préparé par les autorités nationales dans le contexte du processus préparatoire du deuxième Rapport sur l'Etat des ressources phytogénétiques dans le monde.

Ce rapport a été rendu disponible par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la requête de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et n'engage que la responsabilité des autorités nationales. Les informations qui y sont contenues n'ont pas fait l'objet de vérifications de la part de la FAO, et les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement les vues et les politiques de la FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	9
INTRODUCTION	10
PRÉSENTATION DU PAYS	11
1. Situation géographique	11
2. Climat	12
3. Potentialité floristique et faunistique de l'Algérie	12
4. Population	12
5. Agriculture	13
5.1 Répartition générale du territoire	13
5.2 Répartition de l'espace agraire	14
5.3 Exploitations agricoles	14
5.4 Production agricole	14
5.5 Politique agricole	14
CHAPITRE 1	
L'ÉTAT DE LA DIVERSITÉ	17
<hr/>	
1.1 Les RPGAA des années 1800 à 1962	17
1.1.1 Céréales	17
1.1.2 Légumineuses alimentaires	17
1.1.3 Arboriculture fruitière et viticole	17
1.1.4 Cultures maraîchères	18
1.1.5 Cultures industrielles	18
1.2 Les RPGAA de 1962 à ce jour	18
1.2.1 Erosion génétique	19
1.2.2 Situation actuelle	19
1.3 Prospections et collectes des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	19
1.4 Recensement et inventaire des RPGAA	20
1.4.1 Les principales contraintes pour le recensement et l'inventaire des RPGAA	20
CHAPITRE 2	
L'ÉTAT DE LA GESTION <i>IN SITU</i>	21
<hr/>	
CHAPITRE 3	
L'ÉTAT DE LA GESTION <i>EX SITU</i>	22
<hr/>	
CHAPITRE 4	
L'ÉTAT DE L'UTILISATION DES RPGAA	23
<hr/>	
4.1 Utilisation des RPGAA	23
4.2 Amélioration des ressources phylogénétiques	23
4.3 Gestion de la distribution des RPGAA	24
4.4 Utilisation des ressources phylogénétiques conservées et principaux obstacles à leur utilisation	24
4.5 Activités d'utilisation et de développement de la diversité génétique	25

4.6 La caractérisation, l'évaluation des RPGAA et les systèmes de gestion des informations	25
4.7 Les obstacles en matière de caractérisation et d'évaluation qui limitent l'utilisation des RPGAA	26
4.8 Les obstacles à la création de collections de référence	26
4.9 Les capacités de l'Algérie en matière de sélection végétale	26
4.10 Les priorités de recherche future pour améliorer l'utilisation des RPGAA	26
4.11 Les principaux obstacles à la diversification de la production agricole et l'accroissement des diversités des cultures	27
4.12 Les stratégies employées pour affronter la vulnérabilité génétique dans les systèmes de production	27
4.13 La production et la distribution des semences et plants	27
4.14 Les obstacles à la production et à la distribution de semences et plants	28
4.15 Les priorités pour améliorer la production et la distribution au cours des dix prochaines années	28
4.16 Les principaux obstacles limitant la disponibilité des nouvelles variétés	28
4.17 Evaluation des besoins pour améliorer l'utilisation des RPGAA	29

CHAPITRE 5

L'ÉTAT DES PROGRAMMES NATIONAUX, DE LA FORMATION ET DE LA LÉGISLATION **30**

5.1 Programmes nationaux	30
5.1.1 Programmes de recherche	30
5.1.2 Programmes de développement	30
5.1.3 Entité nationale pour la coordination des activités relatives aux RPGAA	30
5.2 Formation	31
5.3 Cadre juridique	31
5.3.1 Textes juridiques	31
5.3.2 Les accords / conventions internationaux pertinents sur les RPGAA signés et / ou ratifiés	32

CHAPITRE 6

L'ACCÈS AUX RPGAA, LE PARTAGE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION, ET LES DROITS DES AGRICULTEURS **33**

CHAPITRE 7

LA CONTRIBUTION DE LA GESTION DES RPGAA À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE **34**

7.1 Principales contraintes au développement de marchés	34
---	----

ANNEXE 1

PROSPECTION ET COLLECTE DES RPGAA **35**

ANNEXE 2

INVENTAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES RPGAA **36**

ANNEXE 3

LES RPGAA DÉTENUES PAR LES INSTITUTS ET CENTRES DU MADR **56**

ANNEXE 4

LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS AUTORISÉES À LA COMMERCIALISATION **59**

ANNEXE 5

UTILISATION DES RPGAA **65**

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE

Tableau 1 : Les étages bioclimatiques en Algérie

Tableau 2: Population totale résidente selon les catégories de population au recensement 2008

Tableau 3: Répartition Générale des Terres – Campagnes 2006 (hectare)

Tableau 4 : Production Végétale – Campagne de 2005/2006

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

ANNEXE 1

PROSPECTIONS ET COLLECTES DES RPGAA

Tableau1 : Prospections et collectes des RPGAA

ANNEXE 2

INVENTAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES ESPÈCES CULTIVÉES EN ALGÉRIE

Tableau 2 : Liste des espèces de blé cultivées en Algérie décrit par Ducellier (1980)

Tableau 3 : Liste des légumineuses alimentaires inventorié et décrit en Afrique du Nord par Guillochon en 1925

Tableau 4 : Liste des variétés de caprifiugiers et de figuiers

Tableau 5 : Liste des variétés d'oliviers cultivées en Algérie en 1973

Tableau 6 : Liste des cépages d'Afrique du Nord selon Leroux (1893)

Tableau 7 : Liste des Cépages décrits par Levadoux et al. (1971)

Tableau 8 : Liste exhaustive des variétés d'oranger mentionnées par Trabut (1908)

Tableau 9 : Liste exhaustive des variétés de mandarinier énumérées par Trabut (1908)

Tableau 10 : Liste exhaustive des variétés de citronnier mentionnées par Trabut (1908)

Tableau 11 : Liste des variétés de pomelo mentionnées par Trabut (1908)

Tableau 12 : Liste des variétés d'abricotier énumérées par Hardy (1846)

Tableau 13 : Liste des variétés de pêcher mentionnées par l'ITAF (1989)

Tableau 14 : Liste des variétés de néflier décrites par Khelil (1982)

Tableau 15 : Liste des variétés d'amandier cultivées en Algérie selon Auguste (1950)

Tableau 16 : Liste des espèces maraichères cultivées en Algérie

ANNEXE 3

LES RPGAA EN COLLECTION AU NIVEAU DES INSTITUTS ET CENTRES DE RECHERCHE

Tableau 17 : Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC)

Tableau 18 : Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Cultures Maraichères et Industrielles (ITCMI)

Tableau 19 : Les RPGAA détenues par l'Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et Viticole (ITAFV)

Tableau 20 : Les RPGAA détenues par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA)

Tableau 21 : Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Elevages (ITELV)

Tableau 22 : Les RPGAA détenues par l'Institut Technique pour le Développement de l'Agronomie Saharienne (ITDAS)

ANNEXE 4

LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS AUTORISÉES À LA COMMERCIALISATION

Tableau 23 : Liste des variétés de Pomme de Terre

Tableau 24 : Liste des autres variétés de pomme de Terre

Tableau 25 : Liste des variétés de céréales autogames

Tableau 26 : Liste des variétés de vignes

1. Cépages de table
2. Cépages à raisins secs
3. Cépages de cuve

Tableau 27 : Liste des variétés des espèces arboricoles

1. Pommier
2. Poirier
3. Néflier
4. Cognassier
5. Grenadier
6. Abricotier
7. Pécher
8. Prunier
9. Cerisier
10. Amandier
11. Figuier
12. Noyer
13. Pacanier
14. Pistachier
15. Olivier
16. Agrumes

ANNEXE 5

UTILISATION DES RPGAA

Tableau 28 : Utilisation des RPGAA (Céréales alimentaires et fourragères)

Tableau 29 : Utilisation RPGAA (Légumineuses fourragères et cactus)

Tableau 30 : Utilisation RPGAA (Légumineuses alimentaires)

Tableau 31 : Utilisation RPGAA (Arboriculture fruitière)

Tableau 32 : Utilisation RPGAA (Les espèces maraîchères)

Point Focal Algérien

Dr Kamel FELIACHI: Directeur de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA)

Coordonnateur National

Mr Salah CHOUAKI: Chargé des Activités Scientifiques à l'INRAA

Membres

Mme Fadila BELLAH: Ingénieur ITGC
Melle Fadila BESSEDIK: Attaché de recherche INRAA
Mme Malika DOUZENE: Attaché de recherche INRAA
Mme Fatma GACEM: Ingénieur ITCMI
Mme Malika-Fadila HAMANA: Sous Directrice DFRV/MADR
Mme Saida KHALDOUN: Attaché de recherche INRAA
Mme Fatma MAAMRI: Attaché de recherche INRAA
Melle Sabrina OUMATA: Attaché de recherche INRAA
Mme Yasmina SI ZIANI: Ingénieur ITELV
Mme Zahia RAHIM: Ingénieur INPV
Mme Rachida TELMAT: Ingénieur CNCC
Melle Wassila AMITI: Ingénieur ANN
Melle CHITOUH: Ingénieur ITAFV
Mr Saïd AMRAR: Ingénieur ITCMI
Mr Salah-Eddine BENABDI: Ingénieur ITDAS
Mr Abderezak CHEBOUTI: Chargé de recherche INRAA
Dr Abdelhamid KHALDOUN: Ingénieur en chef, ITGC
Mr Salim MENACER: Ingénieur ITDAS
Mr Mohamed Larbi RABHI: Ingénieur ITAFV

Instituts, Centre et Direction du MADR, membres de la Commission

DFRV: Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation/MADR

ITGC: Institut Technique des Grandes Cultures

ITCMI: Institut Technique des Cultures Maraîchères et Industrielles

ITAFV: Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne

ITDAS: Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne

ITELV: Institut Technique des Elevages

CNCC: Centre National de Contrôle et Certification des Semences et Plants

ANN: Agence Nationale de la Nature

INPV: Institut National de la Protection des Végétaux

PRÉAMBULE

L'Algérie a une importante source de richesse en ressources phytogénétiques et cela grâce à sa situation géographique et à sa diversité pédoclimatique (les zones côtières, les zones de plaines, les zones de montagne, les zones steppiques, les zones Sahariennes). Ces ressources sont importantes pour l'économie algérienne et pour le maintien de l'équilibre écologique de ces zones. Ce potentiel génétique important (réservoir de gènes d'adaptation exceptionnelle) est soumis de manière permanente à un processus d'**érosion** qui risque de devenir irréversible. Cette situation est l'effet d'une part, de modifications anarchiques très rapprochées dans le temps que subissent les écosystèmes locaux et d'autre part, de l'insuffisance des moyens de conservation au niveau national.

C'est dans ce contexte et dans l'optique de conférer des mesures appropriées pour la préservation et l'utilisation durable des RPGAA, que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a saisi l'opportunité de publier le présent document. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la préparation du second rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde.

Le rapport servira de base à la définition des priorités nationales en matière d'intervention pour freiner le processus d'érosion génétique précité. De même, il définira le cadre d'intervention de la collaboration internationale nécessaire au maintien et à l'accroissement de la contribution des ressources génétiques végétales à l'alimentation et à l'agriculture.

Point focal algérien pour les ressources génétiques
Le Directeur de l'INRAA
Dr. Kamel FELIACHI



INTRODUCTION

La nouvelle politique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, basée sur le renouveau de l'économie agricole et le renouveau rural, s'oriente vers l'intensification des cultures stratégiques encadrée par un programme d'accompagnement exécuté par les instituts et centres de recherche sous tutelle.

Cette politique se fixe comme objectifs, l'augmentation de la production des produits de large consommation, l'accroissement des rendements, la diminution de la dépendance extérieure, le rapprochement des principaux acteurs du développement de l'économie agricole, la diversification des économies en milieu rural, la protection et la valorisation des ressources naturelles notamment les ressources génétiques végétales et animales.

Dans l'optique d'une meilleure prise en charge du patrimoine génétique, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a organisé en février 2002 un atelier sur l'état des lieux des ressources génétiques qui a regroupé les directions centrales et l'ensemble des instituts et centres de recherche sous tutelle du MADR. C'est sur cette base que deux commissions sectorielles ont été mises en place, une pour les ressources génétiques animales et la seconde pour les ressources génétiques végétales.

Dans son premier rapport exhaustif sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde en 1996, la FAO met en garde contre une perte massive des ressources phylogénétiques et souligne les vives préoccupations que suscitent l'érosion de la biodiversité et la perte irréversible de gènes vitaux pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Pour faire face à ce constat inquiétant, le Traité international et le Plan d'Action Mondial ont été élaborés pour réorganiser la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Le deuxième rapport national permettra d'évaluer les progrès faits dans ce sens et les orientations futures à donner pour améliorer la conservation et l'utilisation durable des RPGAA afin d'assurer un tant soit peu la sécurité alimentaire dans le monde.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a désigné l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) comme point focal des RPGAA et a mis en place une commission multi institutionnelle pour l'élaboration du deuxième rapport.

PRÉSENTATION DU PAYS



1. Situation géographique

L'Algérie couvre une superficie de 2 381 741 km² et est le deuxième plus grand pays d'Afrique après le Soudan. La capitale est Alger. L'Algérie est limitée au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par le Mali et le Niger, à l'Ouest par le Maroc, le Sahara Occidental et la Mauritanie et à l'Est par la Tunisie et la Libye. L'Algérie est subdivisée en 48 Wilayas (départements) et 1 541 communes (unité administrative de base locale gérée par un président élu et un conseil municipal). Elle se situe entre le 18° et le 38° parallèle de latitude Nord et entre la 9° longitude Ouest et 12° longitude Est.

Deux chaînes montagneuses importantes, l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, séparent le pays en trois types de milieux qui se distinguent par leur relief et leur morphologie, donnant lieu à une importante diversité biologique. On distingue du Nord au Sud, le Système Tellien, les Hautes Plaines steppiques et le Sahara.

Le Système Tellien est un ensemble constitué par une succession de massifs montagneux, côtiers et sublittoraux, et de plaines.

Les Hautes Plaines steppiques sont localisées entre l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, à des altitudes plus ou moins importantes de 900 à 1 200 m, elles sont parsemées de dépression salées, chotts ou sebkhas qui sont des lacs continentaux formés au Pléistocène sous l'effet des pluies torrentielles et du ruissellement important qui en découle.

Le Sahara forme une large barrière qui sépare le domaine méditerranéen au nord du domaine tropical au Sud. Il est constitué de plateaux (hamadas et tassili) où le massif volcanique du Hoggar culmine à 3 000 m d'altitude, de plaines (regs et ergs) et de dépressions (sebkhas et gueltas).

CARTE 1

38° parallèle de latitude Nord et entre la 9° longitude Ouest et 12° longitude Est



2. Climat

L'Algérie, qui est un pays soumis à l'influence conjuguée de la mer, du relief et de l'altitude, présente un climat de type méditerranéen extra tropical tempéré. Il est caractérisé par une longue période de sécheresse estivale variant de 3 à 4 mois sur le littoral, de 5 à 6 mois au niveau des Hautes Plaines et supérieure à 6 mois au niveau de l'Atlas Saharien.

Les pluies sont généralement insuffisantes, irrégulières et inégalement réparties à la fois dans le temps et dans l'espace.

Etant donné son extension en latitude, le territoire algérien touche plusieurs zones climatiques. Au Nord il atteint la frange méridionale de la zone tempérée où le climat de type méditerranéen est caractérisé par la rareté des précipitations estivales. Au sud, le massif de l'Ahaggar reçoit des pluies d'été de type tropical. L'influence de la méditerranée, l'ampleur de la masse continentale et le compartimentage du relief ajoutent encore des nuances aux rythmes des précipitations et aux variations des températures des différentes régions de l'Algérie.

Les températures, présentent une moyenne des minimales du mois le plus froid "m" comprise entre 0 et 9°C dans les régions littorales et entre - 2 et + 4° C dans les régions semi-arides et arides. Une moyenne des températures maximales du mois le plus chaud "M" varie avec la continentalité, de 28°C à 31°C sur le littoral, de 33°C à 38°C dans les Hautes Plaines steppiques et supérieure à 40°C dans les régions sahariennes.

En Algérie, sont représentés tous les bioclimats méditerranéens depuis le per humide au Nord jusqu'au per aride au Sud pour les étages bioclimatiques, et depuis le froid jusqu'au chaud pour les variantes thermiques (tableau 1)

TABLEAU 1

Les étages bioclimatiques en Algérie

Etages bioclimatiques	Pluviosité annuelle/ mm	Superficie en ha	% de la superficie totale
Per humide	1200 – 1800	185 275	0.08
Humide	900 – 1200	773 433	0.32
Subhumide	800 – 900	3 401 128	1.42
Semi-aride	600 – 300	9 814 985	4.12
Aride	300 – 100	11 232 270	4.78
Saharien	< 100	212 766 944	89.5

3. Potentialité floristique et faunistique de l'Algérie

L'Algérie dispose d'énormes potentialités tant animales que végétales, elles sont représentées par 3 139 espèces végétales comprenant 314 espèces assez rares, 30 espèces rares, 330 très rares et 600 endémiques, dont 64 sont typiquement sahariennes. Parmi elles, 226 espèces qui sont menacées d'extinction et que la loi protège. Dans la région nord, la diversité de la faune mammalienne se manifeste surtout par la disposition zonale qui est liée à celle des reliefs du climat et de la végétation. Pour ce qui est des régions sud de l'Algérie qui abritent le grand Sahara, la faune déserticole y est très diversifiée en fonction des types de biotope. Erg, reg et hamada. L'Algérie possède 107 espèces de mammifères dont 47 sont protégées et 30 menacées de disparition, 336 oiseaux dont 107 sont protégés. En hiver, l'Algérie devient la terre d'accueil de certains oiseaux migrants européens.

4. Population

La population de l'Algérie est de 34.8 millions d'habitants, selon les résultats du dernier recensement national effectué en avril 2008.

Comparativement avec le dernier recensement de 1998, il a été enregistré un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 1.72 %. Les taux constatés durant les périodes intercensitaires précédentes étaient de 2.15 % pour la période de 1987-1998, de 3.06 % pour la période de 1977-1987 et de 3.21 pour la période de 1966-1977.

TABLEAU 2

Population totale résidente selon les catégories de population au-Recensement 2008

Catégories	Masculin	Féminin	Ensemble
Population des ménages ordinaires et collectifs	17 286 150	16 943 850	34 230 000
Population nomade	116 150	113 850	230 000
Population résidente dans les établissements spécialisés			300 000
Total Population Résidente			34 760 000

En terme de répartition de la population des ménages ordinaires et collectifs selon la dispersion, il ressort que 70% de cette population réside dans les agglomérations chefs-lieux (ACL), 16% dans les agglomérations secondaires, le reste dans la zone éparse, en 1998, cette répartition était respectivement de 66%, 15% et 19%.

73% de la population nomade, soit quelque 168 000 personnes, est concentrée dans six wilaya à savoir: El-Oued, Djelfa, Naâma, El-Bayadh, Laghouat et Tamanrasset.

Le nombre moyen de personnes par ménage (taille du ménage) est de 5.9. Cette taille était de 6.6 personnes en 1998. Pour les ménages ordinaires et collectifs la taille est de 5.9 personnes alors que celle des ménages nomades est de 7.7. L'évolution de la taille moyenne des ménages ordinaires et collectifs est passée de 6.4 en 1998 à 5.8 en 2008 pour l'agglomération chef-lieu, de 6.7 à 6.1 pour l'agglomération secondaire et de 7.2 à 6.4 pour la zone éparse.

5. Agriculture

5.1 Répartition générale du territoire

La superficie de l'Algérie, de l'ordre de 238.17 millions d'hectares, se répartit entre:

- Les terres improductives non affectées à l'agriculture (terres non susceptibles d'être cultivées ou pacagées) avec une superficie de 190.7 millions d'hectares représentant 80% de la superficie totale de l'Algérie (tableau 3).
- Les terres consacrées à l'agriculture, avec une superficie de 42.37 millions d'hectares représentant 17.8 % de la superficie du territoire national.
- Le reste des terres comprenant, d'une part, les terres des exploitations forestières avec 4.3 millions d'hectares et, d'autre part, les zones alfatières des plateaux où pousse l'alfa en d'immenses nappes avec 2.8 millions d'hectares. Ces deux catégories (forestières et alfatières) représentent respectivement 1.8% et 1.2% de la superficie totale de l'Algérie.

TABLEAU 3

Répartition Générale des Terres – Campagnes 2006 (hectare)

		Superficie (ha)	% ⁽¹⁾	% ⁽²⁾	
Terres utilisées par l'agriculture	Terres	Cultures herbacées	4 064 857	9.6	
	Labourables	Terres au repos	3 404 758	8	
		Cultures permanentes	Plantation d'arbres fruitiers	810 193	1.9
	Vignobles		98 214	0.2	
	Prairies naturelles		25 548	0.1	
	Superficie agricole utile (S.A.U)		8 403 570	19.8	
	Pacages et parcours		32 776 670	74.4	
Terres improductives des exploitations agricoles		1 187 650	2.8		
Total des terres utilisées par l'agriculture		42 367 890	100.00	17.8	
Autres terres	Terres alfatières		2 793 000		1.2
	Exploitations forestières		4 303 000		1.8
	Terrains improductifs		188 710 210		79.2
Total général de la superficie territoriale		238 174 100		100.00	

⁽¹⁾ Pourcentages calculés par rapport à la superficie des terres utilisées par l'agriculture

⁽²⁾ Pourcentages calculés par rapport à la superficie territoriale



5.2 Répartition de l'espace agricole

Sur les 42.3 millions d'hectares des terres utilisées par l'agriculture

- 1.2 millions d'hectares sont considérés comme improductifs;
- 32.7 millions d'hectares sont utilisés comme pacages et parcours;
- Et le reste 8.4 millions d'hectares constitue la superficie agricole utile (S.A.U) qui se ventile ainsi:
 - **Terres labourables** qui comportent, d'une part, les terres au repos ou en jachère qui sont en régression mais demeurent importantes et couvrent, en moyenne, une superficie de 3.4 millions d'hectares et, d'autres part, les superficies des cultures herbacées qui représentent 47% de la S.A.U, soit autant que la jachère.
 - **Cultures pérennes** qui sont constituées de plantations fruitières (810 193 ha), du vignoble (98 214 ha) et de prairies naturelles (25 548 ha).

5.3 Exploitations agricoles

Les résultats rapides du Recensement Général de l'Agriculture effectué en 2001 ont donné: 1 023 799 exploitations dont:

- 279 102 exploitations publiques
- 745 734 exploitations privées dont:
 - 14 577 exploitations en location
 - 4 194 exploitations en association
 - 171 fermes pilotes
- 245 exploitations agricoles sur des terres affectées aux établissements et organismes publics.

5.4 Production agricole

Production végétale

Le tableau 4 rapporte de manière succincte le bilan de la production végétale de la campagne 2005/2006. Les céréales avec 31.8 % de la SAU constituent la production végétale la plus importante, avec dominance des céréales d'hiver (2.7 millions d'hectares). Dans le groupe des cultures industrielles, la tomate est l'espèce dominante, elle occupe une superficie de 10 569 ha. Les cultures fruitières ainsi que le vignoble ont connu depuis 2000 un accroissement considérable grâce aux plantations réalisées dans le cadre du PNDA.

TABEAU 4

Production végétale – Campagne de 2005/2006

Produits	Superficies (ha)	Productions (Qx)
Céréales d'Hiver et d'Eté	2 671 951	40 177 450
Légumes secs	66 866	440 690
Cultures maraîchères	372 096	59 291 430
Cultures industrielles	20 555	2 627 900
Fourrages naturels et artificiels	888 691	11 143 780
Agrumes	62 902	6 803 450
Vignes	97 063	3 980 180
Olivier	29 995 980	2 647 330
Dattes	154 372 (ha) soit 17 093 630 palmiers	4 921 880
Figues (fraîches + sèches)	6 165 020	919 270
Fruits (noyaux et pépins)	280 387	9 809 810

5.5 Politique agricole

Depuis 2000, le secteur a initié un Plan National de Développement Agricole qui a permis d'amorcer une période de croissance marquée par une stabilité relative malgré les conditions climatiques difficiles.



Depuis cette période, les disponibilités en produits agricoles, en particulier les céréales, les fruits, les légumes frais, les viandes rouges, le lait et les œufs, ont connu une amélioration indéniable, que ce soit en termes quantitatifs ou d'accessibilité.

Par ailleurs, l'Algérie a fourni des efforts considérables pour rationaliser l'utilisation de ses ressources hydriques à des fins d'irrigation; et ce dès l'an 2000. Les surfaces irriguées ont en effet connu une très forte progression passant de 350 000 ha en 2000 à 835 197 ha en 2006.

Le potentiel de production arboricole et viticole est passé de 517 000 ha en 2000 à près d'un million d'hectares en 2006; soit un doublement du potentiel de production.

Quant à la protection des sols, il y a eu la restauration de 2 817 194 ha par la mise en défens, et la réhabilitation de plus de 25 891 ha par la plantation pastorale. Les populations, qui jadis vauaient au labour illicite, au surpâturage, s'impliquent maintenant de plus en plus dans la préservation de la steppe et dans le ralentissement de l'avancée du désert.

Il faut aussi signaler la valorisation et la régulation de près 900 millions de m³ d'eaux de crues et l'irrigation par épandage de 498 000 ha destinés à la production fourragère.

De même qu'on relève l'amélioration du taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel à 55% par la production, soit une économie annuelle de 25 millions de quintaux d'orge.

Depuis juillet 2008, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a initié une nouvelle politique basée sur le Renouveau de l'Economie Agricole et le Renouveau Rural.

Les objectifs stratégiques que se fixe le Renouveau de l'Economie Agricole pour assurer la sécurité alimentaire sont:

- l'augmentation de la production des produits de large consommation;
- l'accroissement des rendements et la diminution de la dépendance extérieure.
- le rapprochement des principaux acteurs du développement de l'économie agricole.

Les objectifs du Renouveau Rural, sont:

- la modernisation des villages;
- la diversification des économies en milieu rural;
- la protection et la valorisation des ressources naturelles;
- la protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel.

L'ÉTAT DE LA DIVERSITÉ



Pour mieux illustrer l'état des Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture en Algérie, il nous semble important de mettre en relief l'histoire et la richesse des RPGAA en Algérie, depuis les années 1800 à ce jour. Au cours de cette période on distingue deux phases, une qui s'étale de 1800 à 1962 et la deuxième entre 1962 et 2006. Durant la première phase un premier inventaire de la biodiversité végétale a été publié par Quezel et Santa dans la "Nouvelle flore d'Algérie et des régions désertiques et méridionales".

1.1 Les RPGAA des années 1800 à 1962

Les cultures principalement pratiquées durant cette période sont les céréales, les légumineuses alimentaires, la vigne et l'arboriculture fruitière.

1.1.1 Céréales

La culture des céréales est fort ancienne en Algérie; le blé et l'orge tiennent une place de premier ordre parmi les plantes cultivées. Environ 59 variétés de blé (blé dur, blé tendre et blé épeautre) ont été recensées. Par contre l'orge n'était représentée que par un petit nombre de variétés (06 variétés). Le seigle était utilisé le plus généralement comme brise vent dans les régions qui s'étendent d'Alger à Oran. Les avoines cultivées à l'époque étaient au nombre de cinq. La superficie réservée au sorgho et au maïs était peu étendue et localisée pour la première dans les régions montagneuses (Atlas tellien), pour la seconde au niveau des plaines irriguées ou sur le littoral durant les années 30 et au niveau des oasis pour les deux cultures. Le Millet commun était cultivé essentiellement dans le sud du pays. Le matériel végétal utilisé semble être introduit. Aucune information n'est disponible sur ce matériel.

1.1.2 Légumineuses alimentaires

Pour les légumineuses alimentaires en Algérie, la bibliographie fait mention des cultures traditionnelles importantes qui sont les pois chiches, les lentilles, les fèves. Ces dernières ont fait l'objet d'un travail d'amélioration soutenu durant la période coloniale, qui a montré que les souches tirées des populations locales sont plus intéressantes (précocité, productivité) que les variétés d'introduction (surtout européennes). La gesse dont la présence sporadique de quelques variétés (blanche et grise), à gros grains, demi tardives et très mélangées, a été signalée principalement dans la région de Kabylie. Le Tadelaght est une légumineuse saharienne appartenant à l'espèce *Vigna unguiculata* (L.) Walp, introduite les années 1850. Elle est localisée essentiellement dans les oasis du sud.

1.1.3 Arboriculture fruitière et viticole

L'arboriculture fruitière est très diversifiée en Algérie. Elle est constituée essentiellement, de l'olivier, du figuier, de la vigne, et des agrumes, qui sont les espèces les plus importantes sur le plan économique et social.

Durant cette période, il y a eu une introduction massive de variétés de rosacées (poirier, pommier, abricotier, pêcher, cerisier, amandier, grenadier, néflier).

Le palmier dattier (*Phoenix dactylifera*) a occupé et occupe une place importante dans l'agriculture algérienne.

D'autres espèces fruitières, locales négligées ou exotiques telles que le pacanier, le châtaignier, le noyer, le pistachier, le figuier de barbarie, le mûrier et le bananier, ont été introduites comme espèces botaniques à partir de 1881.

1.1.4 Cultures maraîchères

Les populations ou variétés autochtones et/ou introduites depuis fort longtemps existent de manière éparse et inégale. Nous en citons quelques exemples (la carotte « Muscade d'Alger », la variété de piment fort « Corne de Chèvre », la fève « Longue de Séville », l'artichaut Algérien (Violet d'Alger). Pour le melon, l'Algérie compte un assez grand nombre de variétés locales dont le « Bouchbika » d'El-Harrouch. On dénombre également plusieurs variétés population appelées communément « chemame ». Un effort reste à faire en matière de prospection et d'amélioration.

1.1.5 Cultures industrielles

L'existence, en Algérie, d'espèces industrielles autochtones est quasiment rare. Les principales espèces de cultures industrielles introduites étaient peu connues dans le passé (tabac excepté). Elles sont représentées par les plantes saccharifères, le henné, le tabac, les plantes oléagineuses, les plantes oléo protéagineuses et les espèces destinées à la de conserverie. Le henné et le tabac sont cultivés dans certaines régions d'Algérie et notamment au niveau des oasis.

1.2 Les RPGAA de 1962 à ce jour

L'année 1962-63 a été particulièrement marquée par la parution des deux tomes de la nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales de Quezel et Santa. Sur les 3 139 espèces, 5 402 taxons en comptant les sous espèces, les variétés et les formes ont été décrites. De ce travail ZERAIA (1983) dénombre 289 espèces assez rares, 647 rares, 640 très rares, 35 rarissimes et 168 endémiques.

Dans le domaine agricole, l'Algérie a connu beaucoup de structurations sur le plan stratégique depuis 1962, avec la création des instituts techniques spécialisés, l'introduction de variétés à haut potentiel et la promotion d'espèces stratégiques. Cette introduction massive des variétés dites à haut potentiel dans le cadre de la révolution verte a certes contribué à l'enrichissement de la diversité génétique mais elle a provoqué une forte érosion génétique au niveau des populations et des variétés locales.

Durant cette période, on a enregistré l'introduction d'un certain nombre de variétés de blé dites à haut rendement ou blés mexicain. Concernant toujours les céréales, il y a eu l'introduction d'une nouvelle espèce « triticale ».

Pour les légumineuses alimentaires, il a eu l'introduction des variétés d'hiver du pois chiche et lentille, alors que pour les légumineuses fourragères, un programme de développement des espèces annuelles spontanées de Medicago dans le cadre du système Ley-farming a été lancé. Il y'a eu également dans le cadre du développement des cultures fourragères l'introduction et le développement du pois fourrager.

Concernant les espèces maraîchères, en dehors de la pomme de terre pour laquelle l'Algérie a enregistré de sérieux progrès en terme de semences, le reste des espèces est quasiment dépendant du marché extérieur en matière de plants et semences. En effet, ces importations massives de semences ont entraîné des changements et parfois même des bouleversements au niveau de l'agriculture Algérienne. Certaines variétés ou populations locales qui ont subi une pression de sélection de la part des paysans ont été remplacé par un matériel végétal dit à « haut potentiel génétique ».

Cette période a été également marquée par l'introduction des cultures industrielles telles que la betterave sucrière, la promotion de la culture du tabac, du coton et de la tomate industrielle. Si cette dernière a connu une progression importante et qui a permis la création d'unités de transformation, les trois autres par contre ont connu une régression.

Concernant l'arboriculture, les faits marquants résident dans l'arrachage massif de la vigne, le vieillissement des vergers agrumicoles et des espèces de rosacées. L'avènement du Plan National de Développement Agricole a initié un nouveau programme de reconversion qui a permis un nouvel élan à l'arboriculture fruitière avec des plantations de vignobles et le rajeunissement des différents vergers et en particulier le verger agrumicole. Cela s'est fait d'une part grâce à l'introduction de nouvelles technologies (goutte à goutte) et aux différents soutiens accordés par l'Etat.

Le verger phoenicicole a également connu un développement conséquent en termes d'augmentation des superficies et de diversification des cultivars, les plantations ont atteint 1 million de palmier par an.



1.2.1 Erosion génétique

En plus de l'introduction des nouvelles variétés dites à haut rendement, qui ont favorisé la disparition d'un certain nombre de variétés locales, d'autres causes ont contribué aussi à cette érosion à savoir:

- L'urbanisation;
- Le surpâturage;
- Les incendies de forêts;
- Le défrichage;
- Les mauvaises pratiques agricoles (labours en pentes et sols fragiles);
- L'érosion des sols;
- La méconnaissance des pratiques de préservation et de conservation;
- L'inexistence d'infrastructures de conservation.

1.2.2 Situation actuelle

En plus de ces contraintes techniques énoncées précédemment, il faut relever également l'absence d'une stratégie claire en matière de préservation, de gestion durable des RPGAA et l'insuffisance de réglementation permettant la préservation et la circulation des RPGAA. Cette situation a provoquée une érosion génétique des RPGAA évaluée à environ 60% du potentiel végétal local.

Afin de remédier à cette situation, le MADR, a chargé la Commission des ressources phylogénétiques composée des cadres des différents instituts sous tutelle pour élaborer un programme spécifique pour la préservation, la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation.

Ce programme s'articule autour des actions suivantes:

- L'établissement d'inventaires des RPGAA;
- L'étude de la dynamique des espèces à intérêt économique perçu comme un problème d'environnement;
- L'évaluation, conservation et utilisation durable des RPGAA;
- La mise en place d'un observatoire des RPGAA.

C'est un programme interdisciplinaire qu'il s'agit de promouvoir, pour cela, la contribution internationale est souhaitée et portera sur:

- L'expertise pour la préservation participative et l'utilisation des RPGAA;
- L'expertise sur les méthodologies d'inventaires et d'ingénierie de la conservation;
- La formation sur les différents outils scientifiques pour l'évaluation et la caractérisation des RPGAA.

1.3 Prospections et collectes des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Les prospections et collectes effectuées par les différents instituts du Secteur de l'Agriculture et du Secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique répondent expressément à un besoin en matériel végétal. La majorité des prospections et collectes (Annexe 1) ont été effectuées en collaboration avec des organismes internationaux dans le cadre d'un besoin très précis. Ces prospections ont surtout concerné les grandes cultures (Céréales alimentaires et fourragères, Légumineuses alimentaires et fourragères, Plantes spontanées apparentés aux espèces cultivées d'intérêt fourrager et/ou médicinale et Espèces pérennes (palmier dattier, olivier, figuier) ou dans le cadre des Projets Nationaux de Recherches.

Les prospections et collectes ont été menées dans toutes les zones agroécologiques (Sahara, Steppe, Hauts plateaux, Littoral, Plaines intérieures, Montagnes,...).

Des duplicata des espèces collectés se trouvent actuellement dans les banques de gènes étrangères (ICARDA, BARI, IPGRI, USA-Betsvil, INRA. France, ...).

Par manque de moyens de conservation dû à l'absence de programme spécifique à la préservation, la conservation et l'utilisation des RPGAA, le matériel végétal collecté lors de ces différentes prospections a été en grande partie perdu au niveau des instituts et centres de recherche sous tutelle du MADR. C'est la raison pour laquelle les collectes effectuées n'ont jamais été planifiées. Elles sont faites généralement, selon les besoins des chercheurs et des universitaires, et selon les offres émanant des institutions internationales de recherche, des organisations régionales et internationales.

1.4 Recensement et inventaire des RPGAA

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) par le biais de la Direction Générale des Forêts (DGF), de l'Agence Nationale de la Nature (ANN) et de ses Instituts Techniques et Centres de Recherche ainsi que le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme (MATET) par le biais de Centre National de Recherche de la Diversité Biologique (CNRDB) prennent en charge les inventaires au niveau des parcs nationaux et des aires protégées relevant de leur autorité. Il faut également signaler, que des inventaires très ponctuels ont été effectués par certaines Universités et Instituts surtout dans les régions steppiques.

Par ailleurs, un inventaire bibliographique des ressources biologiques dont les RPGAA a été fait par le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire dans le cadre d'un projet PNUD/FEM en 2004 (Annexe 2).

Cependant, il reste à effectuer un inventaire dans les différentes zones agroécologiques pour quantifier l'érosion génétique de la diversité biologique en général et des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en particulier. Il s'agira également d'identifier les zones où les espèces sont menacées et de déterminer ainsi les menaces qui pèsent sur elles.

1.4.1 Les principales contraintes pour le recensement et l'inventaire des RPGAA

La contrainte la plus importante reste l'absence de lignes directrices des pouvoirs publics pour la prise en charge de cet aspect.

Il est pourtant aujourd'hui impératif de connaître de manière exhaustive le patrimoine biologique de notre pays en général et les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en particulier.

Afin de pouvoir élaborer une stratégie de préservation et utilisation durable, une contribution des organisations internationales est souhaitée à plusieurs titres:

- Elaborer la stratégie et la méthodologie de recensement et d'inventaire;
- Identifier les profils de formation du potentiel Scientifique et Technique;
- Identifier les soutiens financiers.

Cette action devient de plus en plus urgente, elle permettra de faire le point sur les RPGAA d'une part et d'identifier les espèces prioritaires à préserver d'autre part, d'autant plus que la banque des ressources phytogénétiques de l'INRAA va être bientôt fonctionnelle.

L'ÉTAT DE LA GESTION *IN SITU*



Les programmes de conservation *in situ* des ressources phytogénétiques, qui sont conduits en Algérie, concernent principalement les domaines forestiers sous l'autorité de la Direction Générale des Forêts (DGF), ainsi que les mises en défens créées dans les différents périmètres pastoraux pour permettre la régénération du tapis végétal sous l'autorité du Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS).

La conservation *in situ* est assurée par un important réseau d'aires protégées constitué de 11 parcs nationaux, 05 réserves naturelles, 04 réserves de chasse. La conservation "*in situ*" concerne principalement les espèces spontanées.

La conservation des espèces végétales du terroir et des variétés traditionnelles n'a pas fait l'objet d'actions organisées par l'Etat. La conservation *in situ*, se fait indirectement dans les zones où prédomine l'agriculture vivrière. On peut citer, les exploitations oasiennes où sont cultivés les blés traditionnels, les plantes médicinales et une grande diversité de palmier dattier, ainsi que les exploitations familiales en zones de montagne où sont encore préservés les cultivars locaux de *figuier*, *d'olivier*, *de grenadier*, d'espèces maraîchères, médicinales et condimentaires.

Les agriculteurs ont de tout temps créé et protégé une large biodiversité dans leurs champs. L'intérêt qu'ils portent à la diversité génétique des plantes spontanées et cultivées est illustré par la précision des appellations vernaculaires, une bonne connaissance des caractéristiques morphologiques, et la préférence donnée aux variétés locales ayant des caractéristiques compétitives. Les moyens de conservation traditionnels telles que les Matmouras, Khazanes, Akoufis, etc...) tendent à disparaître.

Les institutions du MADR (INRAA, ITGC, ITELV, HCDS, ITDAS) commencent à prendre en charge cette thématique par la mise en œuvre de quelques projets et activités, où les agriculteurs sont parties prenantes dans ces projets, mais ces activités ne sont pas encore reconnues comme une priorité.

Il est important d'élaborer un Programme National pour promouvoir la conservation *in situ*, la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA, d'autant plus que la Politique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à travers les Programmes à savoir le Renouveau de l'Economie Agricole et le Renouveau Rural attache une grande importance à ce volet. Cet aspect permettra aux agriculteurs de sélectionner leur semence et être ainsi plus autonome d'une part et permettra l'échange et la commercialisation des semences de ferme d'autre part tout en préservant les RPGAA.

L'ÉTAT DE LA GESTION *EX SITU*

La conservation *ex situ* du matériel végétal collecté ou introduit se fait de manière empirique en absence de chambres froides et / ou par insuffisance de jardins botaniques et particulièrement pour les espèces annuelles.

Dans l'état actuel, le maintien des collections est difficile, et cela par manque de personnel qualifié, d'infrastructures de conservation.

Une banque des ressources phytogénétiques en voie de finalisation au niveau de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA). Celle-ci permettra la préservation des espèces et des variétés et la coordination de toutes les activités de Recherche-Développement liées aux RPGAA.

A cet effet, une fiche de projet a été transmise à la FAO en 2007 pour un accompagnement scientifique et technique en matière d'équipement scientifique, d'identification des profils de formation et d'élaboration d'une stratégie de conservation et d'utilisation des RPGAA.

Actuellement et en attendant le fonctionnement de la banque des ressources phytogénétiques de l'INRAA, les collections sous forme de graines sont gardées dans les armoires, hangars et réfrigérateurs et/ou sous forme de collections vivantes (collections de travail) par les instituts et centres sous tutelle du MADR. Les normes de conservation recommandées à l'échelle internationale ne sont pas respectées.

En ce qui concerne les arbres fruitiers et palmier dattier, on trouve des collections sur champs de différentes espèces arboricoles (olivier, figuier, agrumes, palmier dattier,...), les différentes collections détenues par les instituts techniques et centres de recherches sous tutelle du MADR sont présentés en Annexe 3.

Nos collections ne sont pas toujours complétées par un document de référence. Nous ne disposons pas d'une base de données informatisée mais plutôt de fiches. Les données agronomiques ne sont pas intégrées au système de documentation.

Les connaissances ou les informations qui accompagnent les échantillons sont surtout: des données de passeport, des données de caractérisation, des données d'évaluation et parfois des connaissances des communautés.

L'état des lieux sur les ressources génétiques fait par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural en 2002 au niveau du Secteur fait ressortir un manque de moyens et d'absence d'organisation pour une meilleure prise en charge de l'activité relative aux ressources génétiques.

Afin que la conservation *ex situ* soit menée dans de bonnes conditions, il faut prendre les mesures suivantes:

- Mettre en fonction de la banque des ressources phytogénétiques de l'INRAA;
- Créer de nouveaux jardins botaniques;
- Créer des banques de gènes par grande zone agroécologiques;
- Former le personnel pour la gestion de la banque des ressources phytogénétiques et des jardins botaniques;
- Améliorer les techniques de conservation;
- Utiliser et gérer le matériel végétal en collection;
- Enrichir les collections;
- Dupliquer les collections par souci de sécurité;
- Mettre un budget spécifique pour la conservation *ex situ* des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- Faire appel à l'expertise internationale et à l'assistance technique.

L'ÉTAT DE L'UTILISATION DES RPGAA



4.1 Utilisation des RPGAA

La flore algérienne compte environ 60 genres et 130 espèces, sous espèces et variétés alimentaires, dont certaines sont cultivées. Il existe au moins 46 genres fourragers, 540 espèces, sous espèces et variétés fourragères, plus de 626 espèces, sous espèces et variétés médicinales, plus de 17 espèces, sous espèces et variétés pouvant être utilisées dans l'industrie du papier (Alpha...) et du textile (24 espèces de lin). Sur les 1 600 espèces spontanées utiles et cultivées, l'Algérie n'en utilise que 1%.

4.2 Amélioration des ressources phytogénétiques

L'amélioration variétale des céréales a connu depuis longtemps une attention particulière. L'objectif d'amélioration fixé est une combinaison entre le potentiel de production, l'adaptation aux différentes zones agro-écologiques, la tolérance aux stress biotiques et abiotiques et la qualité technologique.

Le matériel génétique utilisé dans ce programme pour les espèces blés, orges et avoines est constitué essentiellement de matériel végétal issu des centres internationaux de recherche: ICARDA, CIMMYT, ACSAD ou de la coopération bilatérale, avec différents pays.

Au cours de ces vingt dernières années, le travail de sélection du programme d'amélioration des céréales a permis de sélectionner une centaine de variétés. Pour chaque espèce, la sélection variétale a été faite pour répondre à la grande diversité agro-écologique (sols, climats) des zones de production d'une part et aux besoins spécifiques des agriculteurs (nutrition humaine et alimentation animale) d'autre part.

En 2006, avec les nouvelles variétés sélectionnées et homologuées, le nombre de variétés autorisées à la production et à la commercialisation a atteint 103 variétés:

- Blé dur: 32 variétés
- Blé tendre: 26 variétés
- Orge: 23 variétés
- Avoine: 11 variétés
- Triticales: 11 variétés

Par espèce, la répartition du matériel végétal produit et commercialisé à travers l'ensemble des zones de production, montre que pour:

- Le blé dur: sur l'ensemble de ce matériel végétal en production, les variétés Vitron et Waha sont les plus demandées sur le marché;
- Blé tendre: seule la variété Hiddab, confirme sa suprématie depuis 12 ans (1994-2005) avec un taux d'occupation pratiquement de 80% du programme de semences;
- Orge: deux variétés locales (Saida 183 et Tichedrett) très appréciées par les agriculteurs, occupent respectivement 72% et 17% de la sole semencière d'orge;
- Avoine: la demande des agriculteurs se limite uniquement à quelques variétés locales pour la production de pailles destinée à l'alimentation du bétail.

Pour l'arboriculture fruitière, les variétés locales d'olivier ont fait l'objet de croisement avec des variétés introduites, 58 hybrides ont ainsi été obtenus et sont en cours de caractérisation. Concernant la vigne 09 clones de variété sultanine ont été sélectionnés et sont également en cours d'évaluation agronomique et technologique.

Les principaux taxons ou plantes cultivées sous-exploités identifiés dans le pays sont:

Lentilles, avoines, fèves, féveroles, haricots, vesces, pois chiches, sorgho, mils, maïs, arachides, les courges, l'ail, piment, figuier, grenadier, cerisier, abricotier

Les variétés enregistrées, autorisées à la mise en marché et cultivées, sont présentées par (détail en Annexe 4):

- Variétés de pomme de terre oblongues et allongées: 33 variétés;
- Autres variétés de pomme de terre: 89 variétés;
- Variétés de blé dur: 37 variétés;
- Variétés de blé tendre: 29 variétés;
- Variétés d'orge: 23 variétés;
- Variétés d'avoine: 11 variétés;
- Variétés de triticales: 12 variétés;
- Variétés de vigne (Cépages de table): 40 variétés;
- Variétés de vigne (Cépages à raisin sec): 05 variétés;
- Variétés de vigne (Cépages de cuve): 31 variétés;
- Variétés de pommier: 49 variétés;
- Variétés de poirier: 18 variétés;
- Variétés de néflier: 05 variétés;
- Variétés de cognassier: 03 variétés;
- Variétés de grenadier: 14 variétés;
- Variétés d'abricotier: 22 variétés;
- Variétés de pêcher, nectarines et pavies: 42 variétés;
- Variétés de prunier: 19 variétés;
- Variétés de cerisier: 19 variétés;
- Variétés d'amandier: 11 variétés;
- Variétés de figuier: 23 variétés;
- Variétés de noyer: 05 variétés;
- Variétés de pacanier: 02 variétés;
- Variétés de pistachier: 07 variétés;
- Variétés d'olivier: 48 variétés;
- Variétés d'agrumes toutes espèces confondues: 106 variétés.

4.3 Gestion de la distribution des RPGAA

Les institutions qui travaillent sur les ressources phytogénétiques, ont depuis toujours œuvré de manière indépendante sans concertation, dans un total cloisonnement.

Aucun mécanisme national n'est mis en place pour enregistrer la distribution des échantillons des ressources phytogénétiques conservés et destinés aux programmes de sélection. Néanmoins les structures de recherche-développement de l'agriculture, telles que l'ITGC pour les espèces de Grandes Cultures: céréales, légumineuses alimentaires, fourrages; l'ITAFV pour l'arboriculture fruitière et la vigne, l'INRA pour le palmier dattier, et toutes les autres espèces cultivées et spontanées à intérêt agronomiques possèdent leur propre mécanisme d'enregistrement. A l'exemple de l'ITGC, les échantillons des ressources phytogénétiques collectés lors des différentes prospections à travers le territoire national sont répertoriés, dont une partie est conservée et utilisée dans des programmes d'amélioration génétique comme géniteurs dans les pépinières de croisements.

4.4 Utilisation des ressources phytogénétiques conservées et principaux obstacles à leur utilisation

En matière d'utilisation améliorée des RPGA notre pays fait face à des obstacles qui se résument au:

- Manque de caractérisation et d'évaluation: les travaux de caractérisation se sont focalisés sur les espèces ayant une valeur agronomique et les plus utilisées en alimentation animale et humaine telles que les céréales (blés, orge, avoine, triticales), les légumineuses alimentaires (pois chiche, lentilles, fèves); les fourrages (vesce, lathyrus,

trifolium, pois...); les cultures maraîchères (pomme de terre...etc.); la phoeniculture; l'arboriculture fruitière (olivier, abricotier...); la vigne. Cette caractérisation est basée principalement sur les caractères morphologiques et agronomiques et rarement sur les aspects physiologiques, biochimiques et moléculaires.

- Capacité insuffisante de sélection végétale;
- Nature à long terme des activités de pré sélection nécessaires pour élargir la base de matériels de sélection;
- Manque de capacité : personnels qualifiés, fonds, formation, installations;
- Manque de formulation de politiques;
- Manque d'intégration entre les programmes de conservation et d'utilisation;
- Manque de coordination entre les chercheurs, les sélectionneurs et les agriculteurs;
- Obstacles juridiques: inexistence d'un cadre réglementaire en matière d'utilisation durable et de commercialisation des espèces sous exploitées.

4.5 Activités d'utilisation et de développement de la diversité génétique

Pour améliorer l'utilisation des ressources phytogénétiques, l'Algérie a entrepris des activités de renforcement des capacités et d'amélioration de la formation en matière de sélection végétale et la mise en œuvre d'un programme national d'amélioration génétique.

Au cours de ces dernières années, un programme d'amélioration génétique a été mis en œuvre pour les céréales et l'olivier. Ce programme vise la mise au point d'un matériel végétal performant répondant à la grande diversité agro écologique de nos zones de production, d'une part et aux besoins spécifiques des agriculteurs d'autre part ceci à travers des croisements entre le matériel végétal local et des variétés améliorées. D'autres programmes d'amélioration sont mis également en œuvre, pour l'élargissement de la base génétique et la mise en valeur des espèces sous-exploitées en particulier: lentille, pois chiche, avoine, ail, piment, poivron.

La Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD) travaille sur des éléments qui vont en faveur du développement de nouveaux marchés, qui s'exprime par l'importance de labelliser certains produits du terroir à forte diversité tels Figues sèches, abricots, dattes, l'artichaut, le raisin, l'ail, piment corne de chèvre, la carotte, la vigne, le melon.

D'autres actions ont été engagées telles que:

- La facilitation aux agriculteurs de l'utilisation directe de variétés de pays (cas des céréales);
- L'initiation d'un programme au niveau de deux ou trois sites pour les blés par l'utilisation de l'approche participative (Projet Participatory Plant Breeding);
- La promotion de l'utilisation des variétés de pays dans les systèmes d'approvisionnement en semences : une prime est attribuée par l'état aux multiplicateurs de semences pour les variétés inscrites au catalogue officiel. Par ailleurs, il existe un mécanisme de soutien à l'organisation de ces multiplicateurs de semences et plants;
- La mise en œuvre actuellement de mesures incitatives à travers les programmes du Renouveau de l'Economie Agricole et du Renouveau Rural en faveur de la diversification des cultures avec le respect de la zone de culture et de l'environnement et ce afin de faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques. Actuellement il n'existe aucun cadre réglementaire concernant l'utilisation des systèmes semenciers locaux (semences de ferme), par contre il y a un appui technique apporté par les instituts techniques quant à l'amélioration de la qualité de ce type de semences (semences et plants).

Un état des lieux sur l'utilisation des RPGAA est présenté en Annexe 5.

4.6 La caractérisation, l'évaluation des RPGAA et les systèmes de gestion des informations

La caractérisation et l'évaluation des RPGAA sont basées sur les caractères morphologiques et agronomiques, et rarement sur les aspects physiologiques, biochimiques et moléculaires souvent par manque, de moyens matériels et de personnels qualifiés. Aucun système d'informations homogène n'est utilisé par les instituts pour stocker, gérer ou analyser les données de caractérisation et d'évaluation. L'information est stockée sous différentes formes (supports écrits, numériques).



Les données obtenues relatives à la caractérisation et à l'évaluation font souvent l'objet de traitement statistique et sont publiées (thèses, des rapports internes et des articles scientifiques dans des revues nationales et internationales). Ces données résultant de l'évaluation permettent de connaître les potentialités du matériel végétal collecté en vu de son utilisation dans des programmes d'amélioration et/ou de développement en milieu producteur.

Aucun système d'informations homogène n'est utilisé par les instituts pour stocker, gérer ou analyser les données de caractérisation et d'évaluation. L'information est stockée sous différentes formes (supports écrits, numériques).

4.7 Les obstacles en matière de caractérisation et d'évaluation qui limitent l'utilisation des RPGAA

Les obstacles en matière de caractérisation et d'évaluation qui limitent l'utilisation des RPGAA se résument comme suit:

- Absence de programme spécifique à l'évaluation et l'utilisation des RPGAA;
- Insuffisance du personnel qualifié;
- Insuffisance de moyens (infrastructures et équipement spécifique).

4.8 Les obstacles à la création de collections de référence

Les collections de référence se limitent aux variétés maintenues dans le cadre du programme de multiplication de semences. Ces dernières, n'existent que pour les espèces disposant d'un règlement technique pour le contrôle et la certification à savoir : pomme de terre, céréales, olivier.

Pour le palmier dattier et l'arboriculture fruitière, l'INRAA et l'ITAFV possèdent des collections de références. A cet effet, un centre de conservation des espèces arboricoles et viticoles est en cours de réalisation au niveau de la Station de Béni Tamou (Mitidja).

Par ailleurs, des collections de référence des espèces fourragères, maraîchères, industrielles, médicinales, condimentaires et aromatiques ont disparu à cause de d'obstacles tels que:

- L'absence de programme spécifique aux RPGAA;
- L'absence de budget spécifique à la prise en charge des collections;
- Le manque de personnel formé;
- Le manque d'infrastructures pour le stockage et la conservation des semences de la collection;
- L'appui technique limité des institutions internationales.

4.9 Les capacités de l'Algérie en matière de sélection végétale

La sélection végétale est du ressort des instituts techniques et centres de recherche sous tutelle du MADR. Pour le programme de sélection des céréales qui a connu depuis les années 70 une attention particulière, il s'est élargit vers les années 80 aux légumineuses alimentaires et fourragères, à l'olivier et la vigne durant les années 1990.

Les objectifs assignés à ce programme sont la combinaison entre le potentiel de production, l'adaptation aux différentes zones agro écologiques, la tolérance aux stress biotiques et abiotiques et la qualité technologique.

Ce programme a permis la mise au point de plusieurs variétés dont une partie est actuellement en production de semences, d'autres sont passées en milieu producteur (Annexe 5).

Il est important de signaler l'absence du secteur privé en Algérie dans le domaine de la sélection végétale.

4.10 Les priorités de recherche future pour améliorer l'utilisation des RPGAA

- Développer les outils de sélection rapide et de caractérisation à même de raccourcir le processus de caractérisation et de sélection.
- Elargir l'utilisation de l'approche Participative dans les programmes de sélection et de caractérisation.



4.11 Les principaux obstacles à la diversification de la production agricole et l'accroissement des diversités des cultures

Les principaux obstacles à la diversification de la production agricole et l'accroissement des diversités des cultures sont:

- Obstacles juridiques et réglementaire, le règlement technique n'existe que pour les céréales d'hiver, la pomme de terre et l'olivier;
- Obstacles techniques relatifs à la non maîtrise de la conduite culturale pour la production de semences de certaines espèces telles que les graminées fourragères, les légumineuses fourragères à petites graines;
- Insuffisance de transfert technologique;
- Faible implication des agriculteurs et des Associations pour la promotion de la diversification de la production agricole et l'accroissement des diversités des cultures;
- Obstacles commerciaux: Prix à la production non incitatif pour certaines espèces, notamment les légumineuses alimentaires.

4.12 Les stratégies employées pour affronter la vulnérabilité génétique dans les systèmes de production

Même s'il existe une menace réelle d'érosion et de vulnérabilité génétique, les mécanismes de surveillance et d'évaluation de la vulnérabilité génétique pour palier à ce phénomène ne sont pas mis en place en Algérie.

Pour réduire cette vulnérabilité génétique, il y a lieu de donner la priorité à la surveillance et l'évaluation de l'érosion génétique ; former du personnel dans ce domaine pour l'utilisation des technologies appropriées en mettant les moyens financiers nécessaires.

4.13 La production et la distribution des semences et plants

Jusqu'à la fin des années 90, la production et la distribution des semences et plants se faisait exclusivement par le secteur étatique et n'étaient importées, multipliées et distribuées que les variétés homologuées par les institutions étatiques.

Actuellement les premières générations de la production de semences de céréales sont pris en charge par les instituts techniques, les autres générations le sont par les établissements étatiques et privés agréés par l'état. La multiplication de semences de céréales se fait par un réseau d'agriculteurs multiplicateurs encadrés techniquement par les instituts. La distribution des semences se fait par des organismes étatiques et à petite échelle ou par des importateurs de semences. Pour les espèces arboricoles et maraîchères les semences et plants sont commercialisés par le secteur privé.

Pour les variétés locales, les agriculteurs sont les premiers sélectionneurs et préservateurs des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, certains d'entre eux continuent encore malgré les pressions subies pour cultiver les variétés dites performantes à cultiver les variétés locales non inscrites au catalogue officielle.

Ce matériel végétal est un patrimoine culturel, la marque historique de l'activité paysanne, témoignage distinctif d'une société, d'un terroir et d'une époque. Il est l'objet d'échange et de partage entre les communautés, lieu de mémoire et lien intergénérationnel. Sa disponibilité et son adaptation à des systèmes agraires diversifiés sont pour la grande majorité des paysans, des gages de leur sécurité alimentaire. Il n'existe aucun système national d'approvisionnement en semences pour identifier et faciliter la réintroduction de matériel génétique suite à des catastrophes.

C'est pourquoi l'utilisation de ce matériel génétique nécessite des procédures d'accès, d'évaluation et de stockage, ainsi que des dispositifs de conservation pour une utilisation durable. La disponibilité de ces semences permettra la réintroduction et la restauration des systèmes agraires suite à des catastrophes.

Pour ce faire une aide des organisations internationales est souhaitée pour:

- Inventorier, évaluer et conserver (*in situ* et *ex situ*) le matériel génétique local;
- Renforcer les capacités Politiques (législatives et/réglementaires), Institutionnelles et Publics pour une meilleure utilisation de ce matériel;
- Former (sensibiliser) les agriculteurs et former le potentiel scientifique et 333 technique à la conservation et la valorisation de ce matériel génétique.

4.14 Les obstacles à la production et à la distribution de semences et plants

La production et la distribution de semences et plants représentent souvent un obstacle à la disponibilité en semences certifiées étant donné que :

- Le règlement technique relatif à la production de semences et plants certifiés n'existe que pour quelques espèces (céréales, pomme de terre, quelques espèces fruitières);
- Pour les espèces multipliées, les quantités de semences et plants certifiés ne répondent pas toujours à la demande exprimée par les agriculteurs les incitant ainsi à se rabattre sur la semence de ferme;
- Les systèmes de distribution de semences sont inappropriés;
- Les points de distribution des semences sont éloignés.

Pour améliorer la production de semences certifiées, l'état a mis en place des mesures de soutien pour la multiplication de toute variété inscrite au catalogue officiel. En incitant les agriculteurs multiplicateurs à produire les semences dans les zones potentielles et disposant d'une ressource hydrique pour sécuriser la production. Par ailleurs pour répondre à la demande d'une zone déficitaire en semences l'état met un dispositif de transfert inter wilayas

Pour améliorer le système de distribution des semences, l'établissement distributeur de semences met en place chaque début de campagne, des points de vente de proximité pour faciliter l'acquisition des semences par les agriculteurs.

Pour intégrer les variétés locales de céréales inscrites au catalogue officiel, l'Etat attribue une prime de maintenance aux multiplicateurs qui répondent à cette préoccupation.

4.15 Les priorités pour améliorer la production et la distribution au cours des dix prochaines années

Les priorités pour améliorer la production et la distribution au cours des dix prochaines années vont porter sur :

- L'amélioration des capacités de production de semences des variétés les plus demandées par les agriculteurs en prenant le soin d'injecter de nouvelles variétés plus performantes;
- L'amélioration des capacités de production en incitant les agriculteurs à apporter une irrigation d'appoint et à respecter de manière rigoureuse l'itinéraire technique proposé par les instituts techniques;
- L'augmentation des capacités de stockage;
- L'amélioration de la qualité du conditionnement;
- Améliorer les conditions de collecte des semences en augmentant le nombre de points de collecte pour les rapprocher des agriculteurs multiplicateurs et faciliter leur paiement à la livraison de la récolte.

4.16 Les principaux obstacles limitant la disponibilité des nouvelles variétés

Les obstacles limitant la disponibilité des nouvelles variétés peuvent se résumer comme suit :

- Inexistence d'établissements spécialisés dans la création variétale;
- Lenteur pour l'homologation et la mise sur le marché de nouvelles variétés;
- Réticence des établissements producteurs de semences à prendre en charge les nouvelles variétés de peur de ne pouvoir les écouler sur le marché sachant que les agriculteurs algériens adoptent difficilement de nouvelles variétés « systèmes de vulgarisation inadéquats ».
- Faible apport de la recherche dans les domaines de la sélection et de production de semences et plants.

La tendance actuelle au sein de nos instituts en termes de programme d'amélioration variétale concerne exclusivement les groupes d'espèces suivantes :

- Céréales;
- fourrages;
- Légumineuses alimentaires.

4.17 Evaluation des besoins pour améliorer l'utilisation des RPGAA

Les priorités des besoins pour améliorer l'utilisation des RPGAA se résument ainsi:

- Développement des outils de caractérisation et de sélection rapide;
- Élargissement de l'utilisation de l'approche Participative dans les programmes de sélection et de caractérisation;
- Mise en œuvre d'un programme de formation en matière de prospections, caractérisation, évaluation et gestion de la conservation des RPGAA;
- Mise en place d'infrastructures de conservation des RPGAA (banques de gènes, laboratoires...etc.);
- Mise en œuvre d'un programme de formation dans le domaine de la surveillance et l'évaluation de l'érosion génétique à travers la maîtrise des technologies appropriées;
- Mise à la disposition du programme visant l'amélioration de l'utilisation des RPGAA, les moyens matériels et financiers nécessaires;
- Mise en synergie des compétences et leur mise en réseau;
- Développement des systèmes de gestion de l'information et des données relatives aux travaux de recherche sur les RPGAA.



L'ÉTAT DES PROGRAMMES NATIONAUX, DE LA FORMATION ET DE LA LÉGISLATION

Les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation représentent pour l'Algérie une préoccupation pour la Recherche et le Développement agricole.

5.1 Programmes nationaux

5.1.1 Programmes de recherche

Une nouvelle dynamique intersectorielle de la recherche scientifique a été initiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à travers la loi de la recherche 98-11, qui a permis d'asseoir la politique de recherche et qui a promulgué une trentaine de Programmes Nationaux de Recherche (PNR) en Algérie, dont celui de l'agriculture et l'alimentation, qui prend en charge tous les aspects liés à la prospection, la collecte, la caractérisation, l'évaluation et la valorisation des ressources Phytogénétiques.

Une seconde loi modifiant et complétant la loi 98-11 a été promulguée en février 2008, elle a permis d'intégrer au précédent PNR Agriculture – Alimentation les volets de recherches liés à la foresterie aux espaces naturelles et ruraux.

L'axe de recherche relatif aux ressources phytogénétiques prend en charge les aspects suivants:

- Inventaire et collecte du matériel végétal;
- Préservation des milieux à grande diversité (agro-systèmes et écosystèmes);
- Évaluation et caractérisation du matériel végétal sur le plan agronomique, résistance aux conditions biotiques et abiotiques...

5.1.2 Programmes de développement

La politique nationale agricole depuis 2000 est basée essentiellement sur le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), dont les objectifs principaux étaient le développement de l'agriculture algérienne en tenant compte de la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Depuis juillet 2008, face à la crise alimentaire mondiale, le MADR a initié une nouvelle politique basée sur le Renouveau de l'Economie Agricole et du Renouveau Rural, qui se fixe comme objectif d'assurer la sécurité alimentaire en se basant sur 10 programmes spécifiques dont 06 programmes portent sur l'intensification des productions végétales jugées prioritaires (Semences et plants, Céréales, Légumineuses alimentaires, Pomme de terre, Oléiculture et Phoeniculture). Cette nouvelle politique, met également l'accent sur la préservation et la valorisation des RPGAA locales.

5.1.3 Entité nationale pour la coordination des activités relatives aux RPGAA

L'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie est l'entité nationale servant de structure en charge de coordonner et / ou faciliter les activités relatives aux RPGAA et aux ressources génétiques animales dans le pays. L'INRAA est également point focal pour les ressources génétiques animales et végétales.

Pour la prise en charge du dossier relatif aux ressources phytogénétiques, un Comité Sectoriel a été mis en place en 2004, composé de cadres des instituts techniques et Centres de recherche sous tutelle du MADR.



Objectifs du Comité Sectoriel

- Elaboration du deuxième rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques;
- Suivi et évaluation de la situation des RPGAA en Algérie;
- Elaboration d'une stratégie de conservation et d'utilisation durable des RPGAA;
- Suivi et mise en œuvre des mécanismes du Plan d'action mondial;
- Etude de tous les dossiers relatifs au RPGAA;
- Elaboration des outils d'aides à la décision pour tous les aspects en relation avec les RPGAA.

5.2 Formation

Il n'existe pas de stratégie nationale de formation spécifique relative aux aspects liés à la préservation, conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Néanmoins, des thèmes de recherche se rapportant à la caractérisation des espèces locales et espèces spontanées à intérêt agronomique sont réalisés dans le cadre de mémoires d'ingénieurs, de magistères et voir même de doctorats,

Les aspects prioritaires suivants ne sont pris en charge par aucun programme de formation dans notre pays:

- Soutien à la gestion et à l'amélioration à la ferme des RPGAA;
- Conservation *in situ* et *ex situ* des espèces cultivées, sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire;
- Entretien des collections *ex situ*;
- Régénération des espèces menacées;
- Production de semences des RPGAA;
- Aspects juridiques et réglementaires liés au RPGAA.

Les principaux obstacles à la formation se résument à l'inexistence:

- d'un programme et/ou une stratégie nationale spécifique à la préservation, la conservation et la gestion durable des RPGAA;
- d'une organisation officielle spécialisée pour l'élaboration et le suivi-évaluation du programme national des RPGAA;
- d'un plan de formation à court, moyen et long terme;
- d'infrastructures de conservation (banques de gènes).

On peut également rajouter le fait que le programme national des RPGAA est diffus dans les programmes nationaux de recherche et de développement.

5.3 Cadre juridique

Pour la préservation des RPGAA, l'Algérie a mis en place un cadre juridique adéquat mais qui reste encore insuffisant et doit être harmonisé en conformité avec les accords et conventions internationaux ratifiés par l'Algérie.

5.3.1 Textes juridiques

- Décret exécutif n° 93-285 du 23 novembre 1993 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées (espèces menacées d'extinction et revêtent un intérêt dans le domaine de la génétique, médecine, agronomie et de la culture et science de manière générale);
- Loi du MADR relative aux semences et plants en vue d'organiser, réglementer et promouvoir la production de semences et plants sains et de qualité;
- Projet de loi du MATET relatif à l'organisation et la circulation des OGM et à la préservation de la biodiversité (SGG).

5.3.2 Les accords/conventions internationaux pertinents sur les RPGAA signés et/ou ratifiés

L'Algérie a toujours montré la volonté de préserver et d'utiliser rationnellement ses ressources naturelles et ce depuis son indépendance. Elle a ratifié plusieurs conventions et protocoles à savoir:

- Convention Africaine pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles, signée le 15 septembre 1968 à Alger et ratifiée par l'Algérie le 11 décembre 1982;
- Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (Ordonnance n°73-38 du 25 Août 1973);
- Convention d'Athènes de la nature et des ressources naturelles, signée à Athènes le 17 mai 1980 (Décret n° 82-440 du 11 décembre 1982);
- Convention du Caire: Protocole de coopération entre les pays d'Afrique du Nord en matière de lutte contre la désertification signée au Caire le 5 février 1977 (Décret n°82-437 du 11 décembre 1982);
- Convention de RAMSAR: Convention relative aux zones humides, d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine, signée à RAMSAR (Iran) le 2 février 1971 (Décret n°82-439 du 11 décembre 1982);
- Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées de la Méditerranée, signé à Genève le 03 avril 1982 et ratifié par l'Algérie le 05 janvier 1982;
- Convention sur la Diversité Biologique, signée à Rio de Janeiro le 13 juin 1992 et ratifiée le 06 juin 1995;
- Convention des Nations–Unies sur la lutte contre la désertification, dans les pays gravement touchés par la sécheresse et / ou la désertification en particulier en Afrique, (approbation de l'Algérie en 1996);
- Convention sur les Changements Climatiques, adoptée à New York le 09 mai 1992 et ratifiée par l'Algérie en 1993 et le protocole de Kyoto en 2004;
- Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la biodiversité adopté à Montréal le 29 janvier 2000 (Décret Présidentiel n°04-170 du 13 juin 2004);
- Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, l'Algérie a adhéré le 13 décembre 2002;

CHAPITRE 6

L'ACCÈS AUX RPGAA, LE PARTAGE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION, ET LES DROITS DES AGRICULTEURS



Concernant cet aspect, l'Algérie a contribué au débat sur le Projet de Loi Modèle Africaine sur la protection des droits des communautés locales, des agriculteurs et des obtenteurs et pour les règles d'accès aux ressources biologiques.

L'objectif principal de cette législation est « d'assurer la conservation, l'évaluation et l'utilisation durable des ressources biologiques, y compris les ressources génétiques agricoles, et des connaissances et des technologies pour préserver et améliorer leur diversité dans l'optique de pérenniser les systèmes entretenant la vie. »

Les problèmes d'accès aux partages des ressources génétiques restent confus et en suspens. Ils méritent des orientations et des prises de positions claires par les décideurs.

LA CONTRIBUTION DE LA GESTION DES RPGAA À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Aménagement du Territoire, basé sur la préservation et la valorisation de la diversité biologique pour le développement économique global, et s'articule autour de la maîtrise de grandes options, notamment l'incorporation des préoccupations de valorisation et de gestion durable de la diversité biologique dans les plans de développement socioéconomique à tous les niveaux.

La nouvelle politique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, vise un développement économique du pays en associant l'ensemble du monde agricole et rural en fournissant un cadre et des modalités de revitalisation progressive de ces territoires.

Dans le cadre de la sécurité alimentaire, elle se fixe comme objectif prioritaire la mise en place des mécanismes nécessaires à l'amélioration des liaisons entre les secteurs agricoles et les industries agroalimentaires.

Dans le cadre de cette nouvelle politique du MADR, dix programmes spécifiques et prioritaires ont été établis dont six concernent les productions végétales:

- Amélioration de la productivité des céréales par l'irrigation d'appoint;
- Développement des légumes secs;
- Développement de l'oléiculture;
- Intensification de la phoeniciculture;
- Développement de la pomme de terre;
- Semences et plants.

Pour tous ces programmes l'approche adoptée porte sur la valorisation des ressources phytogénétiques locales pour chaque filière.

7.1 Principales contraintes au développement de marchés

Les principales contraintes sont:

- L'accent mis sur les cultivars modernes des principales cultures vivrières;
- Les normes nationales d'homogénéité découragent les produits "à forte diversité";
- Le développement et la mise en place de marchés pour les variétés locales ne sont pas une priorité nationale;
- Les semences ou matériel végétal de propagations insuffisantes;
- Manque de demande du consommateur.

PROSPECTION ET COLLECTE DES RPGAA

TABLEAU 1

Prospections et collectes des RPGAA

Instituts	Année de prospection	Collaboration	Espèces collectées	Zones prospectées
ITGC	1990	ICARDA	Céréales et Légumineuses	Ouest- Sud Ouest algérien
	1989	ICARDA /NARC Japon	Céréales et Légumineuses	Nord de l'Algérie
	1976	INRAT/INAT	Céréales	Nord de l'Algérie et Kef (Tunisie)
	1991	ICARDA	Espèces fourragères	Nord de l'Algérie
	1988	ITGC/ICARDA/INRAF	Espèces fourragères	Nord de l'Algérie
	1982	Australie	Médicago	
	1980		Espèces fourragères spontanées	Est de l'Algérie
ITGC		GTZ	Fèves	Biskra
ITAFV	1999-2004	COI	Olivier	Vallée de la Soummam
INRAA	1999-2004		Figuier	Vallée de la Soummam
	1997		Pois chiches	Région de Tizi Ouzou
	1998		Pois chiches	Skikda, Annaba, Guelma, El Tarf
	1999		Pois chiches	Bejaïa
	1995 - 1999		Palmier dattier	Sud Ouest
	1999-2004		Espèces fourrages	Sud Ouest
	1995		Blés sahariens	Sud Ouest
	1999		Maïs sahariens	Sud Ouest
	2001		Espèces fourragères pastorales	Djelfa
ITLV	1999		Espèce spontanée fourragères	Constantine
	2000		Espèce spontanée fourragères	Constantine
	2001		Espèce spontanée fourragères	Oum El Bouaki
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Khendek asla (Skikda)
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Souk Ahras
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Annaba
			Espèce spontanée fourragères	Saida
			Espèce spontanée fourragères	Saida



INVENTAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES RPGAA

TABLEAU 2

Liste des espèces de blé cultivées en Algérie décrit par Ducellier (1980)

Ensemble des espèces de blé cultivées en Algérie décrit par Ducellier (1980)	
Les blés durs barbus	<p>Blé Hadba: Pélissier: Chalvin: Blé blanc de Médéa: grain roux plus ou moins foncé. Une sélection a été faite: Hedba 3.</p> <p>Blé Bidi ou Bahi: beau grain, dans l'Est du Constantinois (parfois appelé : blé de Gounot).</p> <p>Blé Mazouza: dans l'ouest, Mascara.</p> <p>Blé rouge de Médéa: grain petit, court, ambré. Plusieurs formes</p> <p>Blé rouge de Tlemcen: grain moyen, translucide, ambré ; dans l'ouest et surtout Tlemcen.</p> <p>Blé Beliouni rouge: grain gros, ambré. Dans le Constantinois.</p> <p>Blé Mohamed ben Bachir: grain allongé, ambré, translucide, très estimé dans le Constantinois.</p> <p>Blé Kahla: se rencontre dans le Tell, nommé aussi : Madona, Kohili, Jenah Khotaïfa, blé noir d'Afrique, blé de Médéa.</p> <p>Blé Hached: blé à épis blanc et barbes blanches, grain moyen rougeâtre, ambré. Recherché par les populations locales pour sa semoule.</p> <p>Blé Beïda : Aïcha el Beïda : barbes blanches, grain ambré clair, en mélange dans les blés durs de certaines régions du constantinois.</p> <p>Blé poulot: nommé aussi Chetla, dans le Tell.</p> <p>Blé Cheba: dans le Tell surtout à l'ouest de l'oranie.</p> <p>Blé Chetla ou blé de Boghar: ressemble au blé précédent.</p> <p>Blé Médéa: dans le sud-est du constantinois</p> <p>Blé Meskiana: surtout dans le massif des Aurès</p> <p>Blé Azizi: dans la région de Batna surtout.</p> <p>Blé Hamra: parfois appelé blé russe.</p> <p>Blé Noir de Médéa: blé de Médéa, dans le Tell, Berrouaghia, Tiaret, rarement cultivé pur.</p> <p>Blé Merouani: une des plus anciennes variétés, dans le Tell.</p> <p>Blé de Sicile: introduit de Sicile dans le département de Constantine.</p> <p>Blé labeter: cultivé dans la région de Médéa, Boghar et l'Est de Constantine.</p> <p>Blé rouge de Montgolfier: présente certaines analogies avec le blé rouge de Médéa</p> <p>Blé Caïd de Siouf: produit d'une sélection effectuée par le Caïd dont il porte le nom.</p> <p>Blé Hadjini: formé par une multitude de formes.</p> <p>Blé zedouni: blé dur à épi court, dense, velu.</p> <p>Blé Hadjini rouge et Mekki: épis rouge.</p> <p>Blé Mahmoudi de Sétif: très cultivé dans le Constantinois.</p> <p>Blé Caïd Eleuze: sélectionné dans la région de Sétif.</p> <p>Blé Aouedj: grain très long, arqué, ambré.</p>
Les blés durs sans barbes	Ils sont d'origine récente. Quelques sélections ont été faites vers 1922.
Les blés de Pologne	Observés depuis longtemps en Afrique du Nord, ils se rencontrent quelquefois dans les champs de blé dur, dans les régions montagneuses. Dans le massif des Aurès on indique une variété El Safra. Dans les oasis, il n'a été trouvé que dans le Tafilalet (Ducellier, 1930).
Le blé poulard	En 1930, il n'y avait qu'une seule variété: blé de Mayorque, cultivée dans la région d'Alger. Ducellier (1930) a trouvé dans la plaine d'El Madher, dans des mélanges de blé dur, une sorte de blé poulard "blé poulard de Batna".
Les blés tendres sans barbes:	<p>Richelle blanche hâtive ou Richelle d'Alger: introduit en 1891 par M.Trabut</p> <p>Blé d'Odessa sans barbes ou Tuzelle de Bel Abbès: introduit avant 1850</p> <p>Bladette de Besplas ou Tuzelle de Descartes: introduite vers 1896 par M.Heritier, propriétaire à Lamtar.</p>
Les blés tendres avec barbes	<p>Blé de Mahon: originaire d'Espagne, cultivé depuis très longtemps. sélectionné en 1907 Mahon n°11, n°30, n°57.</p> <p>Blé de Mahon à gros grain: cultivé depuis longtemps, une sélection faite par M.Demias de Bel Abbès (d'où Mahon Demias)</p> <p>Blé Saharaoui ou Chegaira: cultivé de Biskra à Négrine, dans les vallées des oueds qui échappent des monts des Aurès et des Nemencha, à Zeribet-el-Oued, dans la vallée de la Saouara, de l'oued Dra.</p> <p>Tuzelle rouge barbue ou Tuzelle barbue</p> <p>Blé du Dahra: nommé aussi blé du Baal, blé russe; originaire d'Espagne</p> <p>Saissettes, Saissette d'Arles</p>



Ensemble des espèces de blé cultivées en Algérie décrit par Ducellier (1980)	
Les blés tendres des oasis sahariennes	Blé baroudi: Touat, Gourara Blé Chedjera: vallée de la Sahoura Blé Hamra barbu: Touat et Gourara Blé Chatar: Touat et Gourara Blé El-Koufi: très répandu Blé Moumenia: estimé dans le Touat Blé Sekoundra ou Tafertast: Touat et Gourara Blé Fereh ou Hamra sans barbes cultivé en mélange Blé Mansouri: estimé dans les oasis et dans le Hoggar
Le blé Epeautre	les Epeautres du Sahara : <ul style="list-style-type: none"> • Bou-Chouka: cultivé dans le nord du Sahara • Sebbaga: dans le Gourara et le Touat • Abdessalem: Touat et Gourara • Ali-Ben Maklouf: vallée de la Saouara et oasis du Touat • Sidi-Mansour: Gourara • Blé d'In-Salah: oasis du Tidekelt et Touat • Masraf: tidikelt et Touat • Djeghloul rouge barbu: estimé au Gourara • El-Khamra: Touat et Hoggar

TABLEAU 3

Liste des légumineuses alimentaires inventorié et décrit en Afrique du Nord par Guillochon en 1925

Variété de fèves	Description
Fèves	
Fève de Séville à longue cosse	Tige ferme, feuillage vert clair, cosses larges réunies, pendantes en raison de leur poids, contenant de 4 à 8 graines
Fève à longue cosse	Feuillage vert foncé et ample, cosses réunies par deux, légèrement obliques, contenant 3 ou 4 grains blancs
Fève de marais	Tige dressée, haute de 80 cm, feuilles composées vert-grisâtre, cosses réunies en bouquets, se recourbant ou restant dressées selon leur poids
Fève de marais de Sicile (sous variété de la fève de marais)	Plante plus basse, feuillage plus blond, formation des cosses plus hâtive que dans le cas de la variété type.
Pois chiches	
Sidi Bel Abbès	Variété haute à port érigé, grain lisse et beige clair, feuillage très dense, précoce
Sebdou	Port étalé à grande envergure, feuillage vert foncé, grain lisse beige marron, précoce
Rabat 9	Variété courte à port érigé, grain ridé, beige clair, tardive
Aïn Témouchent	Variété courte à port érigé, feuillage vert jaune, grain ridé, beige clair, précoce
Abdellys	Port étalé, grande envergure, feuillage très dense vert jaune, grain beige clair, ridé, précoce
Oran Précoce	Port étalé, petite envergure, feuille vert jaune, grain ridé, beige clair, précoce
Lentilles	
Variétés de lentilles décrites par Barulina (in Laumont, 1940)	
Sous-espèce Macrosperma	Lentille à grosses graines, fleurs blanches, graines de 6 à 9mm
1. Var. <i>Nummularia</i> Alef	Graines jaune-gris à cotylédons jaunes (lentille large blonde, lentille plate de russie)
2. Var. <i>Iberia</i> Bar.	Graines gris-rouge tachetées ou non de noir à cotylédons jaunes (lentille d'Espagne)
3. Var. <i>Rubiginosa</i> Bar.	Graines gris-rouge tachetées ou non de noir à cotylédons oranges
Sous-espèces Microsperma	Lentilles à petites graines, fleurs bleu-clair ou blanches. Graines de 3 à 6 mm
1. Var. <i>Nummularia</i> Alef	Graines jaune-gris à cotylédons jaunes (lentille large blonde, lentille plate de russie)
2. Var. <i>Nigripunctata</i> Bar.	Graines jaune clair-rose, cotylédons orange, tégument ponctué de noir
3. Var. <i>Violascens</i> Bar.	Graine grisâtre-rougeâtre (à reflets violets), cotylédons rouges, sans marbrure
4. Var. <i>Punctata</i> Bar.	Graine grisâtre-rougeâtre (à reflets violets) cotylédons rouges, à marbrure ou panachures noires
5. Var. <i>Viridula</i> Bar.	Graines jaune-gris, cotylédons jaunes
6. Var. <i>Dupuyensis</i> Bar.	Graines jaune-vert à marbrures vert-foncé, cotylédons jaunes (lentille verte du Puy, lentille verte d'Algérie)
7. Var. <i>Vulgaris</i> Bar.	Graines gris-rougeâtre, à tégument marbré ou non, à cotylédons jaunes
8. Var. <i>Prostrata</i>	Graines gris-rougeâtre, à tégument marbré ou non, à cotylédons oranges

Variétés de lentilles décrites en 1960	
Groupe Macrosperma	
Var. <i>Nummularia</i> al. et sub-nummularia P.Laumont et A.Chevassus	Lentille large blonde (vraie) = lentille large blonde d'Algérie (L. du sersou ou L. jarrige) = Lentille blonde du Chili=Lentille plate de Russie. Cultivée en Algérie depuis 1939 provenant du Chili ou de la Métropole pour remplacer la lentille petite blanche
Var. <i>Violacea</i> , sub-violacea P.Laumont et A.Chevassus	Lentille large violette. Rencontrée en mélange, non appréciée pour la couleur violacée du tégument de ses graines
Var. <i>Algeriensis</i> P.Laumont et A.Chevassus	Lentille large verte d'Algérie. Hybride naturel de la lentille large blonde et de la lentille petite verte du Puy, rencontrée à Tiaret en 1943
Groupe Microsperma	
Var. <i>Violascens</i> Barulina	Lentille petite rouge d'Egypte
Var. <i>Punctata</i> Barulina	Introduite d'Egypte (lentillon d'Algérie)
Var. <i>Sub-nummularia</i> , subatrovirens Barulina	Lentilles moyennes blondes. Détrônée par les larges blondes de calibre supérieur à 6mm
Var. <i>Dupuyensis</i> Barulina et sub-dupuyensis P.Laumont et A.Chevassus	Lentille petite verte du Puy
Var. <i>sersuensis</i> et sub-sersuensis P.Laumont et A.Chevassus	Lentille petite verte du Puy. N'offre pas d'intérêt cultural
Var. <i>vulgaris</i> (Al.) Barulina	Lentille petite blanche de Syrie (2 catégories) : Introduite du Proche Orient, rusticité et rendement élevé, bonne qualité des grains
Pois	
Variétés les plus communément cultivées en Algérie, pour la récolte du grain sec, cassé ou non en 1950	
Pois nain vert gros: pois bleu	<ul style="list-style-type: none"> • Demi-nain: 60-70 cm de hauteur, trapu, très ramifié • Cosses longues: 6-7 cm, larges, un peu pointues à l'extrémité et carrément très pleines, contenant 5-6 grains • Grain assez gros, très aplatis, de forme un peu irrégulière et d'un vert pâle devenant bleuâtre à la maturité • Remarquablement rustique et très productive, plutôt tardive que précoce • Surtout cultivée pour la production des pois secs
Pois vert de Noyon: pois d'Armentières	<ul style="list-style-type: none"> • Variété tardive, de taille irrégulière, 0.70-1.20 m • Intermédiaire entre le pois demi-nain et le pois à rames • Cosses longues: 6 cm, droites ou légèrement arquées, demi-obtuses, bien pleines, renfermant de 5 à 7 graines • Grains rond, gros, lisse, vert cendré ou bleuâtre.
Pois gros bleu nain	<ul style="list-style-type: none"> • Variété de moyenne saison, très ramifiée et très productive, de 45 à 55 cm de hauteur • Nettement caractérisée par son grain très gros, rond,
Pois gros cassé, vert Normand = pois à purée = pois à rames	<ul style="list-style-type: none"> • Tiges grosses très fortes, de 1.5-2 m de hauteur • Cosses très larges, longues de 6-7 cm, très légèrement arquées, contenant 4-6 grains • Très productive • Grain gros, très aplati, un peu ridé et vert grisâtre à la maturité
Haricots	
Différentes variétés de Haricot (Guillochon, 1925)	
Haricot de Liancourt	A semer en février, mars; Tiges minces et élevées, feuilles grandes, vert foncé, cosses étroites et longues, grain plat, blanc-mât. Récolte du grain en sec
Haricot soissons, blanc	A semer en fin février, tiges atteignant jusqu'à 2 m, cosses vertes, larges, arquées, beau grain blanc, à récolter en sec, dès maturité afin qu'il ne perde pas son brillant naturel
Haricot flageolet, blanc	Plante trapue, à tiges fermes, feuilles lisses ou légèrement gaufrées, vert foncé, cosses nombreuses, plates et légèrement arquées. Récolte en mi-frais
Haricot flageolet, à grain vert	Sous variété du précédent ayant les cosses colorées à l'extérieur, et la partie du grain verte au lieu d'être blanche. Récolté en mi-frais
Haricot chevrier	Donne quelques résultats en culture de printemps. Grain verdâtre de bonne qualité, rendement peu important. Récolte en mi-frais
Haricot cent pour un	Variété rustique, à feuilles gaufrées. Cosses courtes, mais nombreuses sur chaque pied. Récolte en sec mais plus généralement en vert
Haricot de soissons, nain	Plante fertile et précoce. Cosses arquées, beau grain blanc, un peu petit, en forme de rognon, aplati. Récolte en sec.
Haricot coco blanc	Haricot sans parchemin dit mange-tout. Feuilles moyennes, raides, longues et pointues. cultivé surtout pour son grain très estimé en sec, qui est blanc, ovoïde, un peu déprimé vers le bas

TABLEAU 4

Liste des variétés de caprifiuiers et de figuiers

Caprifiuiers	Figuiers
Abetroune : rencontré à Tizi-Rached	Abakor: bifère, consommée en frais
Adras Blanc : répandue dans toute la Kabylie sous différents noms	Abiarous
Adras Violet : pas très riche en Blastophaga	Aboucherchaoui: appelée parfois Tabouyahboul
Akoran : dokkar tardif	Abougandjour
Ammellal : rare, près de Mekla	Adjaffar
Arzagane : rencontré aux Beni Aïssi, appelé aussi Amerzagou	Agouarzguilef: bonne variété pour le séchage
Averane : rencontré aux Beni Aïssi	Agoussim
Azaïm : appelé également Ouzidane	Alekake: un des meilleurs fruits de table, bon également en sec
Azigzaou : répandu à Mékla	Amesas E.A.
Beurzel : rencontré aux environ de Sidi Aïch, appelé parfois Azigzaou	Amesas E.P.
Illoul : très répandu à Tizi-Rached	Aranim-Aberkane : excellent fruit en frais, peau dure après séchage
Madel : du nom de l'ancien propriétaire de la culture d'origine (près de Sidi-Aïch)	Aranim-Amellal : caractéristiques comme variété précédente
Taranimt : cultivées aux Ath Aïssi	Averane: Aberakmouch
Tit En Tsekourt répandu dans toute la Kabylie.	Avouzegar: bonne en frais et en sec
	Azaich: assez bonne qualité en sec et en frais
	Azendjar: excellent fruit frais, et très bon fruit sec
	Bouankirk: Abouch Takli: Bazoul El Hadem, pas pour le séchage
	Dottato: origine italienne
	Smyrne: origine turque
	Tabelout : fruit assez bon en frais et en sec
	Tabelout à gros fruits: assez bon fruit en frais, belle apparence en sec
	Tadefouit: très bon fruit en frais, bon en sec
	Taharit: assez bonne en frais, mais de seconde qualité en sec
	Taklit
	Takourchit
	Tameriout: Taamrouth, la plus fréquente en Kabylie, très bonne en frais et excellente en sec
	Taranimt: Tagaouaout, fruit très sucré, parfumé
	Taroumant
	Tazarift: fruit apprécié à cause de sa saveur.



TABLEAU 5
Liste des variétés d'oliviers cultivées en Algérie en 1973

Variétés locales	Variétés introduites
1. Aaleth Oualette de Beni-Bou-Malek	1. Amellau
2. Aaroun	2. Blanquette
3. Aban	3. Cornicabra
4. Aberkane	4. Frontoio
5. Adjeras de Seddoun	5. Lucques
6. Agehret de Titest	6. Pondolino
7. Aghenfas	7. Rougette
8. Agrarez	8. Sevillane
9. Aguentaou	9. Sigoise
10. Aimel	10. Verdale
11. Akerma	
12. Alekake	
13. Azeradj	
14. Azeradj El Ousseur	
15. Blanquette de Guelma	
16. Bouchenfas	
17. Bouchouk Guergour	
18. Bouchouk Soummam	
19. Bouichert	
20. Boukaila	
21. Bouricha	
22. Chemlal	
23. Hamza	
24. Limli	
25. Longue de Miliana	
26. Mekki	
27. Neb Djemel	
28. Olive du Hamma de Constantine	
29. Oust-Lati	
30. Rouge de Miliana	
31. Roussette	
32. Souidi	
33. Tabelout	
34. Takesrit	
35. Tefah	
36. Terkani	
37. Zeletmi	

TABLEAU 6
Liste des cépages d'Afrique du Nord selon Leroux (1893)

Cépages rouges	Cépages blancs
1. Ahmor Bou Ahmor	1. Aïne Amokrane
2. Ain Amokrane El Ahmor	2. Ain El Bouma
3. Ain Zitoun	3. Ain El Kelb
4. Ben Salam	4. Amellal (petit)
5. Benis Abes Lekhal	5. Akkacha
6. Benis Misserah	6. Amellal (gros)
7. Bezzoul El Kadem (Cherchali)	7. Bezzoul El Adra
8. Bezzoul El Kadem (Kabyle)	8. Bezzoul El Kelba
9. Darkaia noir	9. Chaouch
10. Deker El Aneb	10. El Bordj Abiod
11. Deker El Aneb Es Serir	11. El Mili ou El Millah
12. Droukane	12. El Rerbi
13. El Bordj Ahmor	13. Farrana
14. El Rerbi El Ahmor	14. Farrani
15. Galb El Ferrendji	15. Hasseroumb El Abiod
16. Galb El Their	16. Karem El Abiod
17. Galb El Tsour	17. Liadia
18. Grillah	18. Souaba El Hadja
19. Hamor El Hab	19. Zizet El Begra
20. Hasseroumb Lekhal	20. Zizet El Maaza El Abiod
21. Soutaniesch d'Eski Baba	
22. Tabarkane Kabyle	
23. Tabarkante El Echeurk	
24. Toustain	
25. Zizet El Maaza Ahmor	

TABLEAU 7
Liste des Cépages décrits par Levadoux *et al.* (1971)

Cépages de cuves	Cépages de table et raisin sec
Cépages noirs	Raisins de primeur
1. Le carignan	1. La Madeleine du Sahel (B)
2. Le Morrastel	2. La Perle de Csaba (B)
3. Le Mourvèdre	3. Le Khalili (B)
4. Le Pinot	4. La Madeleine Angevine (B)
5. Le Cabarnet franc	5. La Madeleine Royale (B)
6. Le Cabarnet Sauvignon	6. Le Primus (B)
7. Le Merlot	7. Le Chasselas (B)
8. La Syrah	8. Le Cardinal (R)
9. Le Grand Noir de la Calmette	9. La reine des Vignes (B)
10. Le Morrastel Bouchet	10. Le Chaouch (B ou R)
11. L'Alicante Bouchet	11. Le Sicilien=Panse Précoce (B)
12. de Seibel	12. Le Jaoumet (B)
13. Le Seyve-Villard 18-315=Villard Noir	13. La Perlette (B)
14. Le Seyve-Villard 23-657=Varousset Noir	Raisins de saison
15. Le Johanès-Seyve 26-205=Chambourcin	14. Le Muscat de Hambourg (N)
16. L'Aramon	15. Le Cinsaut=Oeikkade
17. Le Cot de Chéraga	16. L'Alphonse Lavallée (N)



Cépages de cuves	Cépages de table et raisin sec
Cépages noirs	Raisins de saison
18. Le Toustain	17. L'Italia (B)
19. Le Planta Mula	18. Le Dattier de Beyrouth (B)
20. La Monique	19. Le Muscat d'Alexandrie (B)
21. Le Cinsaut	20. L'Adari (B)
22. Le Cinsaut Droit=Plant Droit	Raisins tardifs
23. L'Aspiran Noir	21.L'Ahmer Bou 'Amer (R)
24. Le Sciaccarello	22.Le Valensi (B)
25. Le Niellucio	23.Le Guerbaz (B)
26. Le Grenache	24.Le Dabouqui (B)
Cépages blancs	25.Le Servant de l'Hérault (B)
27.La Clairette	26.L'Ohanès (B)
28.Les Tizourine Bou Afrara	Raisins secs
29.La Farrana	27.La Vigne de Corinthe (N)
30.Le Merseguerra	28.La Sultanine (B)
31.Le Pedro Ximénès	29.La Sultana Moscata (B)
32.Le Macabèu	
33.L'Ugni Blanc	
34.Le Seyve-Villard 12-375=Villard Blanc	
35.Le Plant Rico	
36.Le Vermentino	

(B) : blanc; (N) : Noir; (R) : Rose.

TABLEAU 8
Liste exhaustive des variétés d'oranger mentionnées par Trabut (1908)

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Groupe de première époque: novembre-décembre			
Orange précoce kabyle		Fruit sphérique, peu coloré, peau épaisse, solide, saveur agréable	
Novel Golden Buckeye	Serv.Botanique	Peau fine, pulpe juteuse, très parfumée	San-Dimas
Centennial	Serv.Botanique	Ronde, peau lisse, pulpe juteuse	Floride
Orange Nabonnand		Souvent oval, Peau assez fine, pulpe juteuse	Golf Juan
Oblongue précoce ou Oeuf de St Michel		Oblongue, Peau lisse, pulpe juteuse douce	Açores
Boone		Arrondie, peau fine, chair juteuse, graines nombreuses	Floride
Parson Brown	Serv.Botanique	Ronde ou ovale, peau lisse, pulpe juteuse	Floride
Entreprise		Arrondie ou oblongue, grosse peau rugueuse, pulpe juteuse, graines rares	Floride
Forster		très juteuse, très bonne qualité	Floride
Groupe de deuxième époque: décembre-janvier-février			
Oranger franc (orange des Beni Salah)		Peau épaisse, lisse, pulpe juteuse	Orange des Beni Salah
Oranger de Nice		Très voisin du précédent	
Oranger de Majorque		oranger franc, épineux, diffère peu du précédent	
Parramatta		Epineux, , bons fruits	



Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Silleta			Australie
Orange de Blida		Sans épine, se propage seulement par greffe	Dérive de l'orange des Beni Salah
Méditerranéenne douce		Fruit gros, souvent ovale, peau épaisse	Sélectionné en Amérique
Orange de Valence		Peau lisse, adhérente	
Naranja Macetera		Peau très fine, lisse, pulpe juteuse	Murcia
Oranger Montaner		Gros fruit	Majorque
Ananas	Serv.Botanique	Fruit sphérique, peau lisse, luisante, pulpe juteuse, bien parfumée	Floride
Homossassa	Serv.Botanique	Forme ronde, peau lisse, excellente qualité	Floride
Orange à petites feuilles de Soller	Serv.Botanique	Fruit à bon aspect, pulpe compacte, très agréable	Myorque
Bahia ou Washington Navel	Serv.Botanique	Fruit sans graines, chair très fondante, parfumée	Bésil, introduite en 1870 en Californie
Navel de Thompson	Serv.Botanique	Peau fine	Californie
Navel Surprise		Ronde ou déprimée, nombril petit, peau lisse adhérente, pas de graines, juteuse	Floride
Navel d'Australie		Nombril très saillant	
Indian River			Floride
Madam Vinous		Peau lisse, assez épaisse	Floride
Magnum Bonum		Grosse, peau rugueuse	Floride
Dummit		Grosse, peau fine, qualité moyenne	Floride
Acme		Applatie, peau fine	Floride
Exquisite		Ronde, peau lisse, chair grossière, juteuse	Floride
Circassian		Ronde ou déprimée, peau fine, pulpe fine, juteuse	Floride
Groupe de troisième époque: février-mai			
Maltaise ovale		Ovoïde, peau ferme	
Rubis	Serv.Botanique	Fruit rond, peau fine, pulpe souvent sanguine	
Biskra		Peau fine ferme, pulpe fondante, souvent rouge parfumé	Sélectionnée à Biskra
Sanguine de Patras		Fruit petit, sans graine, peau très fine, très juteuse	Grèce
Sanguine de Corfou		Peau rouge, chair teintée, juteuse	
Orange Calabraise		Fruit ovale, peau lisse, pulpe compacte souvent colorée	Sicile
Arancio Moscato		Peau lisse, pulpe compacte teintée de rouge, graines rares	Sicile
Naranjo del Rio		Fruit lisse, peau fine, pulpe juteuse	Murcia
Navalencia	Serv.Botanique	Fruit de fine texture	
Navel Nugget	Serv.Botanique	Peau fine, pulpe à fine texture, juteuse, saveur délicieuse	
Valence tardive	Serv.Botanique	Fruit ovale, peau fine, pulpe bien colorée, juteuse, fine	
Tardive du Cap		Fruit mûr en juin	
Du Roi		Oblongue, peau rugueuse, assez épaisse, pulpe fine juteuse	Floride
Orange anglaise de Castillon		Fruit moyen, peau lisse, pulpe fondante	
Jaffa		Fruit très gros, oval, peau assez épaisse, pulpe agréable, fondante	
Tripoli		Peau plus fine que la précédente	

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Toudja		Gros fruit, peau épaisse, chair fondante	Kabylie
Tripoli de Barbarie		Fruit gros, peau épaisse, pulpe un peu grossière	
Joppa		Oblongue, peau rugueuse, pulpe fine, fondante, graines rares	Floride
Mayorca		Fruit moyen, peau fine, pulpe fondante, juteuse	Floride
Paper Rind		Oblongue, peau très fine, pulpe juteuse	Açores, Floride, Californie
Bessie		Fruit rond, peau lisse, fine, pulpe juteuse	Floride
Naranja Verna		Fruit moyen, peau très résistante	Murcia
Naranja Totanera		Fruit gros, peau épaisse	Murcia
Naranja Mollar		Peau épaisse, tardive	Paraguay
Apépu		Fruit acidulé	Floride
Semperfructifère		Oblongue, rugueuse, pulpe grossière, juteuse	Floride
Whitaker		Ronde, déprimée, peau lisse, fine, très adhérente, peu acide	Floride
Stark		Ronde, peau lisse, fine, pulpe fine, juteuse, très bonne qualité	Floride
Oscola		Ronde, peau lisse, chair à gros grains, bonne qualité	Floride
May		Ronde, peau lisse, juteuse, agréable, peu de graines	Floride
Non pareil		ronde, peau rugueuse, bonne qualité	Floride
Old Vini		Ronde, déprimée, peau lisse, chair grossière, juteuse	Asfor
Orange de Bagdad		Chair fine, nombreuses graines	Canaries
Orange des Canaries sans pépins		Excellente orange, analogie avec W.Navel	Canaries
Telde		Meilleure variété des Canaries, Chair fondante, peau fine	
Orange blanche de Ténériffe		Fruit couleur de citron, peau fine, chair délicate, sans pépins	Blida
Orange blanche de Blida		Fruit couleur de citron, chair très peu colorée, fine, très juteuse	
Orange blanche de Corfou		Fruit pâle, couleur citron	Mexique
Telon		Déprimée, teinte très claire du citron, pulpe très douce	Inde
Suntara		Chair fine, juteuse, sans graine, manque parfois de sucre	
Orange de Trinidad		Peau peu adhérente, pulpe fondante	Inde
Ladoo		Ressemble beaucoup à une mandarine, chair fondante	Algérie
Mandarine-Orange		Issue d'un croisement de mandarinier et d'oranger, pulpe douce	Valence
Orange impériale de Cadena		Orange dépourvue d'acidité, goût ressemble à celui d'une lime douce, peu cultivée	Meski de Tunis, O.Alou Algérie, Lumi laring de Malte
Meski		Très sucrée, sans acidité	
Orange impériale de Rafalafena		Fruit différent du précédent par une légère acidité et un peu d'amertume, chair plus grossière, très peu cultivée	

TABLEAU 9

Liste exhaustive des variétés de mandarinier énumérées par Trabut (1908)

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Mandarine de Boufarik		Fruit de taille variable, jaune, pulpe douce fondante	
China		Fruit bien coloré, peau adhérente, fine, modelée sur les tranches	Italie
Dancy	Serv.Botanique	Fruit moyen, pulpe colorée, juteuse, douce, graines petites	Floride
Beauté		Fruit lourd, arrondi, pulpe jaune orange, juteuse, douce	Brisbane d'un semis de mandarine Ecarlate ou Empereur, introduite en Floride en 1890
Roi de Siam	Serv.Botanique	Gros fruit, peau rugueuse, épaisse, pulpe très colorée, juteuse	Cochinchine
Weshart		Mandarine hybride, fruit sphérique, lisse, peau libre, peu épaisse	
Trimbale		Hybride, peau rugueuse	
Clémentine		Fruit de la taille d'une mandarine, peau se détache facilement, parfum spécial	Algérie
Mandarine sanguine		Fruit gros soufflé	
Naartje		Plus grosse que la mandarine, pulpe plus fondante, plus sucrée	Cap
Kinneola		Fruit moyen, peau assez rugueuse, pulpe transparente	Floride
Cléopatre		Fruit irrégulier, petit	Floride
Tangérine de la Jamaïque		Gros fruit semblable à king	
Navel tangérine		Gros fruit, sans pépins, portant une petite orange incluse comme la Navel	Jamaïque
Tangerona		Petits fruits très parfumés	Introduit du Brésil en Floride
Satsuma	Serv.Botanique	Greffé sur Triptera, il résiste mieux au froid que les autres citrus	Japon
Unshu	Serv.Botanique	Cultivée dans les régions où la température descend à -10°C, greffée sur Triptera, elle peut aller au delà la zone de l'oranger	Japon
Kishu Mikan			Japon
Oshima kunenbo		Fruit assez gros, peau épaisse, pulpe juteuse, douce	Japon
Mandarine stevens		Fournit 2 récoltes/an, fruit acidulé	Japon
Oneco		Fruit excellent, intermédiaire entre Satsuma, Dancy et King Siam	Obtenue en Floride de graines provenant de l'Inde
Kino Kuni		Fruit moyen ou petit, peau un peu rugueuse, assez bon	Japon
Mikado		Très voisin du Sasuma dont il dérive	Floride



TABLEAU 10

Liste exhaustive des variétés de citronnier mentionnées par Trabut (1908)

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Citron de Sicile		Fruit oblong, jaune brillant, terminé par un mamelon, peau fine, grains assez nombreux	
Citron de Gènes		Fruit oblong, pointu aux 2 extrémités, peau lisse, graines rares	
Citron sans pépin	Existe à Alger	Beaux fruits à peau fine, pulpe très juteuse, généralement sans graine	Origine inconnue
Eureka	Serv.Botanique	Fruit moyen, peau lisse, peu épaisse, pulpe juteuse, très acide, graines souvent arborives	
Bonnie		Fruit semblable à une Lime, taille moyenne, peau très fine	Californie
Olivia		Fruit moyen, bonne qualité, très acide	Californie
Royale Messine		Fruit sans graine, peau lisse, très acide	Californie
Milan		Fruit moyen de bonne qualité	Californie
Bijou		Fruit moyen se conserve bien	Californie
Napoléon		Fruit moyen, peau fine, forme oblongue	Californie
August		Fruit moyen, peau fine	Californie
Lisbonne		Fruit oblong, moyen terminé par un mamelon, peau très fine, graines rares	
Villafranca		Fruit ovale, oblong, arrondi à la base, peau fine, souvent sans graine	Floride
Petit Limon de Valence		Fruits réguliers, petits, bonne acidité	
Limonier Bignette		Fruits ovoïdes, arrondis, avec un mamelon obtus court entouré d'un sinus, écorce mince	
Citronnier sanguin		Fruit moyen, pulpe colorée de rose	
Limon doux		Apparence d'un citron, à pulpe sucrée, fade	

TABLEAU 11

Liste des variétés de pomelo mentionnées par Trabut (1908)

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Triumph	Serv.Botanique	Fruit moyen, pulpe fondante avec une amertume très modérée	Floride
Standard		Fruit gros, pulpe verdâtre, fondante, douce, avec amertume marquée	Floride
Penambuco		Fruit moyen, pulpe verdâtre, douce et légèrement amère	USA apportée du Brésil
McKinley		Fruit sphérique, peau lisse, chair douce, juteuse, amertume sensible	Floride
Leonardy		Fruit sphérique, pulpe très juteuse, acidité et sucre en bonne proportion	Floride
Mauville		Fruit sphérique, pulpe compacte, amertume bien marquée	Floride
Marsh, Marsh seedless	Serv.Botanique	Fruit sphérique, peau lisse, pulpe très juteuse, amertume à peine sensible	Floride
Excelsior		Fruit gros, pulpe agréable avec une amertume bien marquée	
Hall		Fruit gros, jaune assez foncé, pulpe juteuse, avec amertume assez marquée	Floride
Jossely		Fruit moyen, jaune foncé, pulpe fondante assez amère	Floride
De Soto		Fruit gros, jaune clair, pulpe assez amère, parfumée agréablement	Floride
Duncun		Fruit gros, peau ferme, pulpe douce et acide avec amertume assez marquée	Floride
Walters		Fruit moyen, jaune pâle, pulpe juteuse, amertume assez marquée	Floride
Tresca		Fruit rond, pulpe rouge ou rosée, acidité, sucre et amertume bien proportionnés	Floride
Orange		Fruit moyen, jaune clair, peau lisse, chair verdâtre sans amertume manifeste	Floride
Royal		Fruit moyen, jaune brillant, pulpe juteuse et sans amertume	Cuba

Variétés énumérées	Introduite par	Caractères	Origine
Nocatee		Fruit sphérique, chair jaune clair sans amertume, graines assez rares	Floride
Tangelo de Sampson		Hybride de Dancy Tangerine et d'un pomélo, fruit sphérique, pulpe tendre, colorée, légèrement acide, sucrée avec amertume du pomélo	USA
Poire du Comandeur		Probablement hybride entre Citrus decumana et C.limonium, fruit pyriforme, pulpe juteuse acide, amertume légère	
Natsu Mikan	Serv.Botanique	Gros fruit, peau épaisse	Japon
Pomélo de Bombay		Fruit très gros, pulpe rouge, chair de boeuf	Inde
Pamplemousse		Fruit très gros, pulpe à gros grains, non fondante, acide avec une légère amertume	
Pamplemousse sans graines	Se rencontre en Algérie	Variété du précédent, pulpe plus juteuse, graines absentes ou rares	

TABLEAU 12
Liste des variétés d'abricotier énumérées par Hardy (1846)

Variétés	Variétés
1. Angoumois	13. Musqué
2. Angoumois violet	14. Nouveau de Versailles
3. Du Luxembourg	15. Pêche
4. De Hollande	16. Pêche gros
5. De Carpentras	17. Pêche très gros
6. Du Portugal	18. Pêche hâtive
7. D'Alexandrie	19. Pourret
8. Gris de Tours	20. Précoce
9. Gros Montgawet	21. Royal
10. Gros commun	22. Royal violet
11. Gros commun à feuille panachée	23. Hâtif
12. Sant Jean hatif de Sardaigne	

TABLEAU 13
Liste des variétés de pêcher mentionnées par l'ITAF (1989)

Variété	Maturité	Observation
Les pêches à peau duveteuse: Les Pavies (chair dure)		
Pavie-Vesuvio	Début juillet	Destinée à la transformation et à la fabrication de pêches au sirop
Pavie-Vivian	Fin juillet	En observation
Pavie-Babygold 5	Fin juillet	Productive si besoins en froid satisfaits
Pavie-Babygold 6	Fin juillet	Destinée à la transformation, à cultiver en zone froide
Les pêches à peau duveteuse et à chair jaune (chair molle)		
Royal Gold	Fin mai	Qualité inférieure à springtime
Suncrest	Fin juillet	Très intéressante à cultiver en zone froide
May gold (D)	Début juin	Intéressante : bonne productivité
Early Redhaven	Début juin	Belle variété, pour zone froide
Cardinal	Mi-juin	Bonne variété, peu précoce, pour la plaine
Dixired	Mi-juin	Besoins en froid élevé, à récolter en pleine maturité
Fair Haven	Mi-juin	Bonne production, qualité gustative
Red Haven	Début juillet	Belle variété, goût excellent, zone froide
Red Top	Début juillet	Bonnes qualités commerciales
Velvet	Mi-juillet	Intéressante pour sa régularité
South Land	Mi-juillet	Variété de saison, besoins en froid faibles, pédoncule court



Variété	Maturité	Observation
Les pêches à peau duveteuse et à chair jaune (chair molle)		
Loring	Fin-juillet	Goût intéressant, à cultiver en plaine
Spring Crest	Début juin	Mauvais résultats en mitidja
Merril Fortyniner	Début août	Très tardive, production moyenne et régulière
Redskin	Début à mi-août	Tardive, faibles besoins en froid
J.H.Hale	Mi-août	Très belle variété, nécessite un pollinisateur
Early Red	Mi-juin	Gros fruit, bonne qualité organoleptique, production faible
Les pêches à peau duveteuse et à chair blanche (chair molle)		
Springtime	Mi-mai	Eclaircissage sévère pour améliorer le calibre
May Flower	Fin mai	Variété précoce, exigeante en froid, en régression
Robin	Fin juin	Eclaircissage sévère pour améliorer le calibre
Amsden	Mi-juin	Très exigeante en froid
Genadix 4	Fin-juin	Rustique, productive en altitude, fruit manquant de fermeté
Rewing	Mi-juin	Faibles besoins en froid, bonne qualité coloration, transport...)
Genadix 7	Début juillet	Très intéressante (goût) mais sensible au transport
Michelini	Mi-août	Bonne variété tardive
Les pêches à peau lisse et noyau libre: Les Nectarines		
Armking	Début juin	Rendement faible, qualité du fruit mauvaise
Silver Lod	Mi-juillet	Intéressante (production et régularité), pour plaine
May Red	Début juin	Non productive, qualité médiocre
Red June	Mi-juin	Bonne variété (goût), pour zone froide
Morton	Début-juillet	Goût intéressant, rendement faible
Independance	Début juillet	Intéressante
Fuzalode	Début juillet	Excellente variété, éclaircissage pour améliorer le calibre
Nectared 4	Mi-juillet	Excellente variété par ses qualités gustatives
Nectared 6	Fin juillet	Tardive, pour zone froide
Nectarose	Fin-juillet	Excellentes qualités gustatives, pour zone froide
Fantasia	Fin juillet	Belle variété tardive

TABLEAU 14

Liste des variétés de néflier décrites par Khelil (1982)

Variété	Origine	Observation
1. Taza	Algérienne	Sucrée, peu acide, maturité mi-mars
2. Saint Michel	Algérienne	Très juteuse
3. Kanro	Algérienne	Juteuse, moyennement sucrée, maturité fin mars
4. Clarin	Algérienne	Juteuse, moyennement sucrée, maturité début mars
5. Mme Peronne	Algérienne	Très sucrée, maturité début à mi-avril
6. Joffre	Algérienne	Juteuse, sucrée, maturité début à fin avril
7. Dr.Trabut	Algérienne	Juteuse, maturité mi-avril à début mai
8. Tanaka améliorée	Algérienne	Juteuse, parfumée, maturité mi avril
9. Melle Maire	Algérienne	Juteuse, parfumée, sucrée, maturité fin avril
10. Mme Maire	Algérienne	Très juteuse, sucrée, maturité mi avril
11. Léon Ducillier	Algérienne	Juteuse, très sucrée, maturité mi mars
12. Serda	Algérienne	Juteuse, sucrée, parfumée, maturité début avril
13. Sanguin	Algérienne	Très juteuse, sucrée, maturité fin mars
14. Mme de Saint Laurent	Algérienne	Juteuse, très sucrée, maturité mi mars début avril
15. Première du Tipa	Américaine	Peu sucrée, maturité fin mars
16. Victor	Américaine	Juteuse, sucrée, maturité fin mars
17. Thalles	Américaine	Juteuse, sucrée, maturité fin avril
18. Champagne	Américaine	Juteuse, très sucrée, maturité fin avril
19. Advance	Américaine	Juteuse, très sucrée, maturité début avril
20. Tanaka	Japonnaise	Juteuse, sucrée, maturité mi avril
21. Vanille	Italienne	Juteuse, très sucrée, maturité fin mars début avril

TABLEAU 15

Liste des variétés d'amandier cultivées en Algérie selon Auguste (1950)

Variétés	Origine	Coque	Observations
Al	Métropole	Tendre	La plus intéressante des tendres ; oranie
Barteriana	Sicile	Tendre	Consommée en vert surtout ; zone littorale
Non Pareil	Californie	Tendre	La plus tendre
Nec Plus Ultra	Californie	Tendre	Amandons allongés
I x L	Californie	Tendre	Bonne amande de dessert
Drake	Californie	Tendre	-
Fournat de Brezenaud	Française	Tendre	-
Languedoc	Française	Tendre	Peu d'amandons doubles
Grosse tendre	?	Tendre	Développement énorme
Cavalliera	Tunisie	Tendre	-
Avola	Italienne	Dure	Recherchée pour les dragées
Desmayo	Espagnole	Dure	Rare en algérie, très fertile
Macona	Espagnole	Dure	Répandue, recherchée pour pâte d'amande
Constantini	?	Demi-dure	Bonne pour les régions arides
Perless		Demi-dure	Très fertile
Texas	Californie	Dure	Rare, cultivée pour la pollinisation, fruit sans intérêt



TABLEAU 16
Liste des espèces maraîchères cultivées en Algérie

Apeceae (ombellifères)			
<i>Daucus carota</i> (carotte)	Caractéristiques	<i>Foeniculum dulce</i> (Fenouil)	Caractéristiques
Touchon	Précoce; racine à collet parfaitement cylindrique	Doux de Florence	Gros bulbe, bien blanc et légèrement allongé
Muscade d'Alger	Hâtive, racine demi-longue, adaptée au semis d'automne (littoral algérois)	Précoce de Genève	Précoce et vigoureux. Bulbe blanc et allongé
Chantenay à cœur rouge	Variété rustique à racine volumineuse, à double fin (consève).	Latina	Variété assez vigoureuse à gros bulbe arrondi et blanchâtre
Demi longue Nantaise	Port vigoureux; racine de 4-5cm de diamètre. Introduite dans les zones intérieures	« Géant Mamouth ». Perfection	Pour régions méditerranéennes
Nantaise améliorée	Demi-précoce, racine assez longue et de forme cylindrique. Terrains lourds, zones sublittorales		

Asteraceae (composées)			
Artichaut: <i>Cynara scolymus</i>	Caractéristiques	Cardon: <i>Cynara cardunculus. L</i>	Caractéristiques
Violet d'Alger	Variétés cultivées de forme régulière ovale, teinte violette, précoce (plaine de l'habra, mitidja, littoral, annaba, skikda).	Cardon plein inerme	Variété vigoureuse à feuillage sans épines. Côtes larges, épaisses et tendres
Violet de Provence	Variété tardive de forme moyenne, cultivée sous forme de clones. Vp41 – vp45 – vp73. Moins précoce que le précédent (- 40j)	Cardon plein inerme	V. Sans épines à feuilles très découpées, cotes larges et charnues
Violet d'hyères	Sélection du précédent. Cultivé en oranie (plaine de l'habra et du sig).	C. Plein blanc amélioré	V. Sans épines à feuilles presque entières. Côtes larges, blanches et charnues
Gris d'Oran	Variété aussi précoce que le violet d'alger		
Quarantain	Très précoce		
Blanc d'Hyères	Variété plus tardive que le violet d'hyères ; grosses pommes de couleur vert-clair		

Apeceae (composées)					
Laitue: <i>Lactuca sativa</i>					
<i>Lactuca sativa</i> var. <i>scarolina</i>	Caractéristiques	<i>Lactuca sativa</i> var <i>capitata</i> : Laitues pommées	Caractéristiques	Anciennes variétés abandonnées	Caractéristiques
Laitue blonde à couper	Variété à feuilles vert clair, peu découpées et légèrement ondulées	Merveille des quatre saisons	Variétés pour toutes saisons, pomme colorée (rouge marron), taille moyenne.	Laitue blanche d'Alger	Locale
Laitue frisée d'Amérique		Merveille d'Hiver	Variété pommée d'hiver et de printemps; pomme haute et volumineuse à feuillage de couleur verte et un peu cloqué	Laitue Madrilène	introduite
		Reine de Mai	Variété de printemps à développement rapide; pomme belle et ferme de couleur vert clair doré		
		Blonde maraîchère ou Laitue Romaine	Variété de printemps et d'automne, assez hâtive. Grosse pomme, haute et arrondie		
		Verte maraîchère	Variété assez hâtive à pomme moins volumineuse que la blonde maraîchère		
		Bon Jardinier	Variété d'été et d'automne, assez vigoureux – feuillage ondulé et épais de couleur verte et à cotes marquées		
		Tête de Nîmes ou Laitue grosse	Variété résistante à la chaleur, et à la belle pomme arrondie de taille moyenne		
		Batavia	Variété vigoureuse et rustique		
		Blonde Cazard	Idem, lente à monter- feuilles fortement cloquées		


Chicorées-endives: *Cichorium endiva* L

Chicorées frisées	Caractéristiques	les chicorées scaroles	Caractéristiques	Chicorée sauvage ou amère: <i>Cichorium intybus</i> L	Cractéristiques
Fine de Louviers	Variété demi-hâtive et productive, feuilles très découpées, rosette très serrées	Grosse Bouclée	Vigoureuse et bien développée-hâtive et bien productive	Chicorée sauvage « Barbe de Capucin »	Feuilles étroites, longues de couleur vert foncé
Chicorée frisée de Ruffec	Variété tardive, rustique et Productive cultivée en automne Et en hiver	Carnet d'Anjou	Variété d'hiver tardive et très productive	Chicorée Witloof	Ressemble à la laitue romaine; feuilles abondantes
Ch.f. d'Olivet (= de Tours)	Variété vigoureuse de rustique, demi tardive; convient À toutes les saisons	Ch.f. d'Hiver de Vars	Adaptée aux conditions méditerranéennes; demi précoce		

Brassicaceae (Crucifères)

Chou pommé: <i>Brassica oleracea</i> ssp. <i>capitata</i> var <i>capitata alba</i>		Chou-fleur: <i>Brassica oleracea</i> ssp. <i>botrytis</i> var <i>botrytis</i>		Navet: <i>Brassica napus</i> = <i>Raphanus napus</i>	
Variétés fixées		Variétés fixées		Variétés fixées	
Marché de Copenhague	Variété précoce à feuilles extérieures lisses et développées de couleur vert clair, pomme globuleuse, dense et claire	Chou-fleur d'Alger	Ancienne variété locale-peu cultivée actuellement	Des Vertus Race Marteau	Feuillage dense et vert. Racines régulières, blanches et demi longues.
De Brunswick	Rustique à feuillage vert blanc, pomme plate, volumineuse et bien dégagée	Super Boule de Neige	Assez vigoureuse et précoce; pomme ronde, blanche à grain mi-fin	Demi-long de Croissy	Racines demi longues, blanches, de forme cylindrique
Milan Gros des vertus	Var. Vigoureuse à pied demi court et demi tardive, feuillage vert gris et à grosses cloques	Boule de Neige	Vigueur et précocité identiques à super boule de neige, pomme blanche, lisse, ronde, à grain fin.	Blanc Dur d'Hiver	Racines demi longues, coniques, volumineuses et très lisses
		Géant de Naple	Très vigoureuse, tardive, érigée Et à feuilles rigides, pomme ronde, blanche lisse et grain fin.	Navet jaune boule d'or	Racine sphérique à peau lisse et jaune comme la chair; résiste à la montée à graine et à la sécheresse
		D'Erfurt	Assez vigoureuse et naine. Très précoce; pomme ronde, très lourde, à grain fin et serré		
Hybrides					
Anjar	Vigoureuse et très précoce-feuillage assez développé de couleur vert clair, forme ronde et aplatie				
Empax	Assez vigoureuse et très précoce à pied assez court, feuillage nombreux et assez dense-pomme ronde et aplatie				

Les Radis: *Raphanus sativus*: Variété insuffisamment répertoriée (R. rond blanc et R. long)

Chenopodiaceae					
Betterave potagère (= B. maraichère): <i>Beta vulgaris rubra</i>	Caractéristiques	Bette ou Blette: <i>Beta maritima</i>	Caractéristiques	Poirée bette	Caractéristiques
De détroit amélioré	Variété rustique- racine à pivot fin et lisse. Chair rouge foncé	Population spontanée et cultivée	Exploitée surtout par cueillette (glanage)	Poirée blonde à carde blanche	Variété rustique à grand développement; feuilles larges et ondulées ; très productive
Plate d'Égypte	Variété très précoce, racine épaisse, plate, rouge foncée, et sucrée			Poirée à carde blanche frisée	Mêmes caractéristiques que la précédente; feuilles frisées et cloquées
Rouge Globe	Plante a croissance rapide- racine en forme de globe, lisse et très régulière				

Convolvulaceae	
Patate douce: <i>Convolvulus Batatas</i>	Caractéristiques
Patate jaune de Malaga	Racine longue de faible diamètre; chair fine
Patate dorée	Variété à chair farineuse, cultivée à titre expérimental à la station botanique d'alger
Rouge Globe	Plante a croissance rapide- racine en forme de globe, lisse et très régulière

Convolvulaceae					
Courgette et courge: <i>Cucurbita pepo</i>		Potiron et citrouille: <i>Cucurbita maxima</i>	Concombres: <i>Cucumis sativus</i>		
Variétés fixées		Variétés fixées	Variétés fixées		
Courge de Ghardaïa	Population locale cultivée au sud	Cultivés sous forme de populations locales non identifiées	Super Marketer	Précoce et vigoureuse. Fruit de forme cylindrique, à épines blanches	
Courgette verte d'Alger	Plante à feuilles lobées, échanquées et poilues -fruit oblong		Marketer	Demi-précoce et vigoureuse. Fruit droit, lisse et légèrement affilé, à épines blanches, forme cylindrique	
Black Beauty	Vigueur moyenne, demi précoce à feuillage découpé- fruit long et cylindrique, de couleur vert foncé				
Quarantaine	Même vigueur- fruit globuleux de couleur vert clair, tacheté de petits points blancs				
Verte maraichère	Vigueur moyenne; feuillage verdâtre, non découpé. Fruit globuleux de couleur vert foncé				
Hybrides			Hybrides		
Teizier prime	Vigoureuse et très précoce- fruit demi- long, légèrement bulbeux de couleur vert clair		Président	Précoce et vigoureuse. Fruit court et épineux de forme cylindrique	
Diamant	Vigueur moyenne et port ouvert-très précoce. Fruit de forme cylindrique, de couleur « vert brillant ».		Early- Triumph	Vigueur et précocité semblable à celles de marker. Fruit assez court, épineux et de forme cylindrique	
Jedida	Très vigoureuse. Fruit de forme cylindrique de couleur vert pale		Darina	Très précoce et vigoureuse. Fruit court et épineux de forme cylindrique vert foncé.	
Première F1	Très vigoureuse et très précoce. Fruit assez long, cylindrique, de couleur vert foncé		Slice- Duccess	Variété vigoureuse et très précoce (parthénocarpique)- fruit bien droit, épineux et cylindrique	
Peto Abondanza	Très vigoureuse et très précoce. Fruit demi- long de couleur vert marbré		Bellando	Assez vigoureuse et assez précoce. Fruit de type marketer	

Convolvulaceae					
				Breso	Vigoureuse et hâtive. Voir marketer
				Verino	Vigoureuse et précoce. Fruit du type « slicer » à épines blanches. Assez long et de forme cylindrique
				Slicer Master	Même type que verino. Fruit de forme cylindrique et de couleur vert foncé, uniforme

Cornichons: *Cucumis Sativus*:

- Vert Petit de Paris: assez vigoureuse et précoce; petit fruit de couleur verte.
- Amélioré de Bourbonne: assez vigoureuse et précoce. Fruit assez long et fin, de couleur verdâtre.

Convolvulaceae					
Pastèque: <i>Citrullus vulgaris</i>. Schrader Parfois subspontané, très cultivé dans les plaines intérieures et sublittorales		Melon-Cantaloup: <i>Cucumis melo</i>. var <i>Cantalupensis</i>. (Introduit)		Melon de plein champ	
Variétés fixées		Variétés fixées		Variétés fixées	
Sugar Baby	Variété assez vigoureuse et très précoce. Fruit rond à écorce vert strié de vert sombre et à rouge vif	Charentais	V. Assez vigoureuse et assez précoce. Fruit en forme de globe à écorce lisse, chair orange	<i>Cucumis melo</i> . var. <i>reticulatus</i>	Melon brodé variété cultivée actuellement mal identifiée, en raison des mélanges de semences
Crimson Sweet	Vigoureuse et assez précoce. Fruit en « globe allongé », de couleur vert pâle strié de vert sombre. Chair rouge intense et sucrée	Vedrantais	V. Assez vigoureuse et précoce. Fruit sphérique, légèrement brodé à chair orange-foncé et sucrée	<i>Cucumis melo</i> . var. <i>inodorus</i> (melon d'hiver)	Peu commun en algérie
Charleston-Grey	Même précocité que la précédente. Fruit très gros vert clair strié de vert foncé à chair rouge	Hybrides		<i>Cucumis melo</i> . var. <i>saccharimus</i>	(Melon sucré)
		Gama	Vigoureuse et précoce du type charentais. Fruit à écorce finement brodé, chair très parfumée et riche en sucre		
Klondike RS57	Vigoureuse et demi tardive. Fruit ovale, vert clair veiné de vert foncé. Chair rouge	Alpha	Même précocité et vigueur que gama . Fruit rond à chair orange vif	Jaune Canaria	V. Assez précoce et assez vigoureuse. Fruit oblong à écorce jaune d'or, ridée. Chair vert pâle, légèrement rosé
Grey- Bell	Vigoureuse et précoce. Feuillage abondant. Fruit oblong à écorce vert pâle. Chair de couleur mauve	Calipso	Vigoureuse et précoce. Fruit légèrement ovoïde. Chair rouge orange très sucrée	P.M.R	V. Assez vigoureuse et précoce. Fruit oblong et légèrement ridé de couleur jaune d'or. Chair vert pâle et légèrement rose du coté cavité
		Jivaro	Très vigoureuse et précoce. Fruit de type charentais à chair orange vif	Malacara	Écorce noire et ridée ; chair blanche tirant vers le jaune
		Polidor	Très vigoureuse et très précoce. Chair d'un blanc verdâtre. Plante vigoureuse et demi précoce. Fruit de type charentais		
		<i>Gallicum</i>	Assez vigoureuse et assez précoce. Fruit rond à chair vert clair et onctueuse		
		Maoussa	Variété à chair épaisse, très doux		
		Amel	Vigoureuse et assez tardive. Fruit rond à chair rouge clair et sucrée		
		Regal	Vigueur moyenne et précoce. Fruit rond à chair orange bien sucrée.		
		Galia	Vigoureuse et précoce. Fruit rond à chair verte et sucrée, très parfumée.		



Liliaceae					
Oignon (ou oignon)- <i>Allium cepa</i>	Caractéristiques	Ail: <i>Allium sativum</i>	Caractéristiques	<i>Asparagus officinalis</i> : Populations poussant à l'état spontané ou subspontané	Caractéristiques
Jaune paille des vertus	Variété jaune à gros bulbe jaune pale. Chair très ferme.	Ail de Kabylie	population locale, rustique cultivée dans les zones fraîches; traditionnellement destinée aux industries pharmaceutiques.	Asperge hâtive d'Argenteuil	Existe également à l'état spontané dans les sous-bois de résineux
Jaune de Valence	Bulbe hâtif rond jaune pale.	Rouge d'Espagne	Variété introduite et très productive.		
Jaune Espagnol	Variété douce jaune–bulbe globuleuse jaune cuivré.				
Race Rouge d'Amposta	Variété rustique à gros bulbe rouge foncé de goût extra doux.				
De Barletta	Variété blanche précoce à bulbe de calibre moyen, rond et aplati				

Papilionaceae (Légumineuses)					
Haricot: <i>Phaseolus vulgaris</i>	Caractéristiques	Petit pois: <i>Pisum sativum</i>	Caractéristiques	Fève: <i>Vicia faba major</i>	Caractéristiques
Petit pois à grains ronds					
Haricot Nain Mangetout (Contender)	Variété sans parchemin, sans fil-gousses vertes, longues 15-18 cm	Douce de Provence	Plante demi-naine, très vigoureuse et demi-tardive. Longueur de la cosse 8 à 8.5 Cm avec 5 à 6 graines; de couleur verdâtre	Fève de Séville	Variété précoce et vigoureuse, taille haute, longue cosses pendantes. Couleur vert pâle
Haricot Nain Mangetout (Fin de Bagnols)	Variété à parchemin et à filet. Gousse verte panaché violette devenant jaune à fortement panaché à maturité, de 5 à 6 graines.	Expresse à longue Cosse	Plante vigoureuse pouvant atteindre 1 mètre, grains ronds et verts, cosses arquées pointues d'un vert blond renferment 8 à 10 graines.	<i>Aguadulce</i>	Variété vigoureuse, demi-précoce, très longue de couleur vert clair.
Haricot Nain Mangetout (Triomphe de Farcy)	Variété à parchemin et à filet, gousse verte panachée violette devenant jaune à fortement panachée à maturité de 5 à 6 graines.	Petit Provençal	Plante naine et assez vigoureuse d'une hauteur de 0.45 M, grains ronds verts, 1 à 2 cosses par entre-nœuds, pointues renfermant 7 à 9 graines.		
Petit pois à grains ridés					
Haricot Nain Mangetout (Beurre de Roquencourt)	Variété sans parchemin et sans fil, à cosse jaune. Gousse jaune beurre, longue, fine, onde et charnue de 6–7 graines.	Merveille de Kelvedon	Plante demi-naine, demi-précoce à port dressé. Gousse vert foncé de 9 à 10 cm de longueur contenant 6 à 8 graines. Feuillage très dense à couleur vert bouteille		
Haricot Nain à écosser (Michelet à longue cosse)	Variété à parchemin à écosser en grain frais ou sec, résistant à la mosaïque. Gousse vert clair, jaunissant à maturité de 6 à 8 graines.	Progrès N° 9	Plante demi-naine, assez vigoureuse, gousse longue aplatie 10 cm environ, contenant 6 à 8 gros grains. Feuillage assez dense de couleur verdâtre.		
Haricot Nain à écosser (Coco de Prague marbré)	Variété sans parchemin à cosse verte. Gousse verte panachée carmin, devenant jaune très fortement carmin de 5 à 6 graines	Onward	Plante demi-naine, demi-précoce à port couché, gousse large et droite 6 à 8 cm contenant 7 à 8 graines par gousse. Feuillage dense vert à jaune clair.		
Haricot Nain à écosser (Tendergreen)	Variété sans fil. Gousse verte devenant jaunâtre légèrement panaché violette de 5 à 7 graines. Grain panaché.				
Haricot à Rames Mangetout (Sidi Fredj)	Variété vigoureuse hâtive jaunissant à maturité. Gousse vert clair légèrement mouchetée et charnue de 6 à 7 graines.				

Papilionaceae (Légumineuses)					
Haricot à Rames Mangetout (Blanc de juillet)	Variété assez vigoureuse, hâtive. Gousse verte jaunissant à maturité, parfois faiblement panaché violacée de 6 à 7 graines. Grain blanc.				
Haricot à Rames Mangetout (Phénomène)	Variété vigoureuse très grimpante, sans parchemin. Gousse verte, jaunissant à maturité de 8 à 9 graines. Grain blanc.				
Haricot à Rames Mangetout (St. Fiacre Mangetout)	Variété vigoureuse sans parchemin. Gousse vert clair jaunissant et parfois faiblement lavée carmin à maturité de 6 à 8 graines longues et charnue. Grain brun à café au lait				
Haricot à Rames à Ecosser (Coco Blanc à Rames)	Variété vigoureuse sans parchemin. Gousse vert clair jaunâtre à maturité se panachant légèrement carmin à maturité de 6 à 7 graines. Grain blanc.				
Haricot à Rames à Ecosser (Coco Rose à Rames)	Variété sans parchemin très vigoureuse. Gousse verte panachée de carmin devenant jaunâtre fortement carmin à maturité, de 4 à 5 graines. Grain marbré				
Haricot à Rames à Ecosser (Michelet à longues Cosse à Rames)	Variété à parchemin de vigueur moyenne. Gousse vert clair jaunissant à maturité de 7 à 8 graines. Grain blanc veiné.				

Rosaceae: Fraisier: *Fragaria* sp.

- Tiogra et Douglas: variétés les plus cultivées actuellement.
- Merveille des halles: variété d'introduction récente.

Solanaceae						
Tomate: <i>Solanum lycopersicum</i> (<i>Lycopersicon esculentum</i> L.)		Poivron (=Piment doux): <i>Capsicum annuum</i> L.		Piment		Aubergine: <i>Solanum Melongina</i>
Variétés fixées: peu cultivées actuellement		Variétés fixées		Variétés fixées		Variétés recommandées actuellement par l'ITCMI
Marmande VR	V. Précoce. À port semi-déterminé de vigueur moyenne. Fruit rond, aplati et côtelé.	Doux d'Espagne:	Variété vigoureuse et haute. Fruit allongé, vert clair.	Corne de Chèvre	Plante haute et assez vigoureuse. Fruit long et pendant.	Violette Longue Hative
Saint Pierre	V. Demi précoce. Fruit gros et globuleux	Doux Marconi Jaune	Vigoureux et demi précoce. Fruit volumineux, demi long et pointu.		Plante assez haute et assez vigoureuse. Fruit long et très étroit de saveur piquante.	Black Beauty
		Doux D'Italie Amélioré	V. Demi précoce et vigoureuse (type marconi).	De Cayenne		Ronde de Valence
		Doux Marconi Rouge et SE43.	Variétés peu communes			



LES RPGAA DÉTENUES PAR LES INSTITUTS ET CENTRES DU MADR

TABLEAU 17

Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC)

Espèces	Nombre total de variétés	Introduites	Locales
Blé dur	72	53	19
Blé Tendre	51	49	02
Orge	55	37	18
Avoine	10	08	02
Triticale	46	46	00
Pois chiche	48	47	1
Lentille	14	10	4
Féve	3	3	0
Vesce	16	13	3
Pois	8	7	1
Féverole	6	5	1

TABLEAU 18

Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Cultures Maraîchères et Industrielles (ITCMI)

Espèces	Nombre total de variétés	Introduites	Locales	Localisation	En production	Commentaire
Tomate	11	11	/		10	Dispose d'une collection de 14 espèces potagères composées de 78 variétés
Piment	01	01	/		01	
Poivron	03	03	/		02	
Concombre	01	01	/		/	
Courgette	01	01	/		/	
Aubergine	03	03	/		/	
Navet	02	01	01		/	
Carotte	01	00	01		/	
Oignon	02	00	02		02	
Petits pois	02	02	/		/	
Haricot	27	21	06		21 dt 06 L	
Ail	9	08	01		08 dt 01 L	
Tabac	04	04	/		03	
Arachide	11	03	08			

TABLEAU 19

Les RPGAA détenues par l'Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et Viticole (ITAFV)

N°	Espèces	Nb de variétés Total	Nb de variétés locales	Nb de variétés étrangères	Nb de variétés utilisées	Nb de variétés homologuées	Nb de variétés non homologuées
01	Olivier	173	37	136	11	45	128
02	Vigne	79	38	41	07	36	43
03	Agrumes	273	34	243	09	41	236
04	Figuier	48	20	28	05	13	35
05	Pêcher	72	-	-	10	23	49
06	Prunier	22	-	22	08	12	10
07	Cerisier	36	-	36	04	15	21
08	Abricotier	45	-	-	08	20	25
09	Amandier	52	-	-	07	11	40
10	Pommier	50	-	50	11	31	19
11	Poirier	22	-	22	05	14	08
12	Cognassier	4	-	04	03	03	01
13	Néflier	24	-	24	02	05	19
14	Grenadier	39	-	-	04	14	25
15	Pistachier	03	-	03	01	01	02
16	Pacancier	11	-	-	-	02	09
Total		953	129	609	95	286	670

TABLEAU 20

Les RPGAA détenues par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA)

Espèces	Nombre total de variétés / Populations	Introduites	Locales	Commentaire
Fenugrec	06		06	Conservées en graines et/ou en collections vivantes
Moutarde	01		01	
Carthame	01		01	
Fenouil	01		01	
Guertofa	01		01	
Coriandre	01		01	
Nigelle	03		03	
Lin	01		01	
Luzerne	12		12	
Orge	02		02	
Mais	01		01	
Blés sahariens	30		30	
Millet	13		13	
Espèces fourragères	42		42	
Artichaut	01		01	
Pois chiche	05		05	
Figuier	30		30	
Olivier	35	04	31	
Vigne	19	10	09	
Palmier dattier	49		49	



TABLEAU 21

Les RPGAA détenues par l'Institut Technique des Elevages (ITELV)

Espèces	Nombre total de variétés	Introduites	Locales	Commentaire
Fourragères	23	01	22	Conservées sous forme de graines

TABLEAU 22

Les RPGAA détenues par l'Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne (ITDAS)

Espèces	Nombre total de variétés	Introduites	Locales	Commentaire
Coriandre	02		02	Conservées sous forme de graines et en collections vivantes
Fenugrec	02		02	
Fève	02		02	
Lentille	02		02	
Blé tendre	02		02	
Blé dur	02		02	
Orge	05		05	
Mais	01		01	
Colza	01	01	/	
Laitue	01	01	/	
Haricot	01		01	
Courge	01		01	
Piment	01	01	/	
Carotte	01		01	
Luzerne	01		01	
Oignon	01		01	
Anis vert	01		01	
Pourpier	01		01	
Citrouille	01		01	
Concombre	01	01		
Carthame	01		01	
Choux fourrager	01		01	
Gombo	01	01		
Pastèque	01	01		
Courgette	01	01		
Aubergine	01	01		
Sorgho	01		01	
Carotte fourragère	01		01	
Palmier dattier	96		96	

LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS AUTORISÉES À LA COMMERCIALISATION



TABLEAU 23

Liste des variétés de Pomme de Terre « Variétés oblongues allongées »

Alaska	Ballade	Dura	Liseta	Terra
Aida	Bellini	Elodie	Monalisa	Timate
Allegro	Cantate	Elvira	Nicola	Ultra
Amorosa	Carmine	Estima	O'Sirène	Voyager
Apolline	Ceasar	Hanna	Rodéo	Yesmina
Arinda	Coralie	Hermine	Safrane	
Arnova	Cleopatra	Idole	Spunta	

TABLEAU 24

Liste des autres variétés de pomme de terre

Accent	Aranka	Chieftain	Folva	Lola	Pentland dell	Sarpomira
Adora	Ariane	Concurrent	Frisia	Maradona	Pentland Square	Secura
Agria	Asterix	Cornado	Granola	Margarita	Provento	Simply Red
Ailsa	Atlas	Cosmos	Jaerla	Mirakel	Raja	Slaney
Ajiba	Atica	Daifla	Kennebec	Mondial	Red cara	Stemster
Ajax	Balanse	Désirée	Kingston	Navan	Red Pontiac	Superstar
Akira	Baraka	Diamant	Kondor	Novita	Remarka	Symfonia
Almera	Barna	Ditta	Korrigane	Obelix	Resy	Tulla
Ambo	Bartina	Escort	Kuroda	Oléva	Rosara	Valor
Anna	Burren	Everest	Ilona	Oscar	Rubis	Vivald
Apollo	Cardinal	Fabula	Isna	Ostara	Sahel	Xantia
Argos	Carlita	Famosa	Labadia	Pamela	Samanta	
Armada	Claret	Florice	Latona	Pamina	Satina	

TABLEAU 25

Liste des variétés de céréales autogames

Espèce: Blé dur	Espèce: Blé tendre
1 – Ardente	1 – Acsad 59 (Hodna)
2 – Belikh 02	2 – Almirante
3 – Bibans	3 – Anza
4 – Bidi 17	4 – Arz
5 – Boussallem	5 – Ain abid
6 – Cannizzo	6 – Bonpain
7 – Carioca	7 – Buffalo
8 – Capeiti (Aribs)	8 – Cheliff
9 – Cham 3	9 – Florence aurore
10 – Chen'S	10 – Guadalupe

Espèce: Blé dur	Espèce: Blé tendre
11 – Ciccio	11 – Hiddab
12 – Cirta	12 – Isser
13 – Colosseo	13 – Mahon Démias
14 – Eider	14 – Mimouni
15 – Gta dur	15 – Nesser
16 – Hedba 3	16 – Orion
17 – Karim	17 – Salama
18 – Kebir	18 – Siete Cerros
19 – Mohamed Ben Bachir	19 – Sidi Okba (Sham4)
20 – Ofanto	20 – Soummam
21 – Orjaune	21 – Strampelli
22 – Oued Zenati	22 – Tessalah
23 – Oum Rabi	23 – West Bred
24 – Poggio	24 – Yacora Rojo
25 – Polonicum	25 – Ziad
26 – Sahel	26 – Zidane
27 – Sebaou	27 – Pinzon*
28 – Simeto	28 – Anapo*
29 – Tassili	29 – Sensas*
30 – Vitron	
31 – Waha "S"	
32 – Zibans	
33 – Durbel*	
34 – Bolenga*	
35 – Gloire de Rahouia*	
36 – Guemgoum R'Khem*	
37 – Taslemt (Langlois1527)*	

Espèce: Orge	Espèce: Avoine	Espèce: Triticale
1 - Acsad 68	1 - Avon	1 - Asseret
2 - Badia	2 - Canelle	2 - Beagle
3 - Bahria	3 - Guebli	3 - Clercal
4 - Barberousse	4 - Guelma	4 - Cume
5 - Djebel	5 - El kodia	5 - Curtido
6 - El fouara 97	6 - Hamel	6 - Drira Out Cross
7 - Exito	7 - Lahmer	7 - IFTT 314
8 - Express	8 - Lakhel	8 - Juanillo
9 - Hermione	9 - Sonar	9 - Magistral
10 - Hispanic	10 - Prevision	10 - Torpedo
11 - Jaidor	11 - W.W.I. 78	11 - Trick
12 - Naillia		12- Mesionero*
13 - Majestic		
14 - Nikel		
15 - Plaisant		
16 - Princess		
17 - Rebelle		
18 - Rihane 03		
19 - Saïda 183		
20 - Soufara		
21 - Siberia		
22 - Tichedrett		
23 - Vertige		

TABLEAU 26

Liste des variétés de vignes

1. Cépages de table

01- Adari	21- Reine Des Vignes
02- Ahmeur Bou Ameur	22- Servant Blanc
03- Alphonse Lavallée	23- Valensi (Mokrani Panse De Provence)
04- Bezoul El Khadem	24- Farana
05- Cardinal	25- Black Pearl
06- Chaouch Blanc	26- Centennial
07- Chaouch Rose	27- Argentina
08- Chasselas	28- King's Ruby
09- Dabouki	29- Aledo
10- Dattier de Beyrouth	30- Nerona
11- Gros Noir Des Beni Abbes	31- Bronx
12- Guerbez (Gros Vert Saint Jeannet)	32- Emerald
13- Italia	33- Christmas Rose
14- Madeleine du Sahel	34- Pasiga
15- Muscat d'Alexandrie	35- Alvina
16- Muscat de Hambourg	36- Dona Maria
17-Ohanes (Uva De Almeria)	37- Matilde
18- Panse précoce (Sicilien)	38- Datal
19- Perle de Ksaba	39- Danam
20- Perlette	40- Red Globe

2. Cépages à Raisins Secs

Sultanine	Corinthe noire	Centennial
Muscat d'alexandrie	King's ruby	

3. Cépages de Cuve

Raisins Noirs ou Roses					
Alicante Bouschet	Cabernet franc	Grenache franc	Grenache Velu	Mourvedre =Matterou Fin	Tipasi (=toustrain= plant romain)
Aramon Gris	Cabernet Sauvignon	Grenache Rose	Merlot	Pinot Noir	Grenache Gris
Aramon Noir	Carignan	Cinsault	Morastel = Gros Matterou	Syrah	Grenache Noir
Raisins Blanc					
Chardonnay	Chenin Blanc	Clairette	Farana	Grenache Blanc	Macabeu = Macabeo
Merseguerra =Listan=Palomino	Muscat D'Alexandrie	Sauvignon	Tizourine bou afrara (s. D'algerie)	Ugni Blanc = El Maoui	Valenci Blanc
Pinot blanc					



TABLEAU 27

Liste des variétés des espèces arboricoles**1. Pommier**

Golden delicious	Starkrimson	Well spur	Top red	Dalinette	Evereste (pollinisateur)
Akane	Reine des reinettes	Anna	Yellow spur	Dalित्रon	Chantecler (pollinisateur)
Jersey mac	Golden auvil spur (=golden spur)	Ein sheimer	Royal red delicious	Dalitoga	Baugene (pollinisateur)
Mutsu	Melrose	Golden dorset	Starking delicious	Dalivair	Bauflor (pollinisateur)
Charden	Red spur	Jonnee	Goldkiss(=gradiyel)	Baigent	
Granny smith	Magnolia gold	Richared	Annaglo	Simmons	
Llorka	Jonagold	Royal gala	Jeromine	Golden reinders	
Idared	Ozark gold	Scarlet wilson	Sandidge	Washington spur	
Priam	Cardinal	Spartam	Fuji aztec	Cherry gala	

2. Poirier

Beurré Hardy	Starkrimson	Annabi	Doyenne du Comice
Dr Jules Guyot	Wilder	William's Rouge	William's Maingot
Epine du Mas	Beurre Precoce Morettini	Passe Crassane	Cascade (= Lombacad)
Pakam's Triumph	Conference	Alexandrine A Douillard	
Santa Maria	General Leclerc	Belle de Juin	

3. Néflier

Champagne	Tanaka	Dr trabut
Royale	Taza	

4. Cognassier

Champion	Portugal
Geant de vranja	

5. Grenadier

Espagne rouge	Gajin	Selection station
Corda travita	Sefri	Chelfi
Moller huesso	Zemdautomne	Doux de kolea
Mellisse	Sulfani	Messaad
Papers shell	Spanish duoy	

6. Abricotier

Amor leuch	Dr mascle	Zine	Houcall
Bakor	Polonais	Canino	King abricot
Bayadi	Rouge du roussillon	Rouget de sernhac	Early blush (= rutbhart)
Bergeron	Louzi rouge	Hatif colomer	Robada
Boccucia	Luizet	Beliana (=sayeb)	
Boulachaour	Wardi (=priana)	Bullida	

7. Pêcher

Pêches				
Red robin	Cardinal	Dixired	Red haven	J.h.hale
September sun	Corindon (= monjaune)	Agate (= monag)	Ryans sun	Opale (= moncav)
Rome star	Azurite (= monnoir)	May flower	Merrill fortyninner	Merrill franciscan
Maygrand crest	Redwing	Fair haven	Southland	Loring
Genadix 7	Maycrest	Springtime	Springcrest	Suncrest
Nectarines				
Orion	Nectaross	September star	Brareg	Western red
Zephyr (= monphir)	Emeraude (= monnude)	Fuzalode	Fantasia	Nectared 6
Nectared 4	Morton	Nectarose	Red june	Independance
Pavies				
Baby gold 6	Vezuvio			

8. Prunier

Formosa	Santa rosa	Prune d'ente 303	Primacotte	October sun
Golden japan	Stanley	Tardicotte	Methley	T.c. Sun (= gradiplum)
Prune d'ente	Utility	Mirabelle de nancy	Sierra plum	Ruby crunch(= saga w2)
Reine claudie doree	Vickson	Reine claudie de bavay	Prune d'ente 707	

9. Cerisier

Bigarreau burlat	Bigarreau moreau	Reverchon	Bigarreau primulat
Bigarreau napoleon	Bigarreau guillaume	Bigarreau smith	Bigarreau stella
Bigarreau geant d'hedelfingen	Bigarreau marmotte	Bigarreau noire de meched	Bigarreau lapins
Bigarreau van	Shirofingen	Bigarreau stark hardy giant	Bigarreau sunburst
Tixeraine	Duroni	Bigarreau regina	

10. Amandier

Ai	Ferragnes	Mazetto	Non pareil
Drake	Fournat de brezneaud	Princesse	Nec+Ultra
Ferraduel	Marcona	Texas	

11. Figuier

Taghanimt	Reine d'espagne	- black late	Hirta du japon	Turco
Tameriout	Bejaoui (= col de cygne)	Adriatic	Dottato	Albo (bifere)
Dokkar	- chetoui	Mission	Ischia black	Ischia blanche
Bakkor blanc (bifere)	Azendjer	Hafer el brel	Royal black	
Bakkor noir (bifere)	Negro largo	Smyrne	Gentille	

12. Noyer

Franquette	Sharch	Nugget	Payne	Eureka
------------	--------	--------	-------	--------

13. Pacanier

Elisabeth	Parisienne
-----------	------------



14. Pistachier

Mateur	Bandouki	Lybie blanc	Batouri
Chadi	Olymee	Askouri	

15. Olivier

Bouchouk	Guergour	Limli	Azeradj	Sigoise	Chemlal
Blanquette	Sevillane	Frontoio	Coratine	Manzanille	Grosse du hamma
Neb djmel	Mitidja	Rougette de guelma	Cyprissimo	Leccino	Abani
Aberkane	Aeleh	Aghenfas	Aghchren d'el ousseur	Aghchrene de titest	Agrarez
Aguentaou	Aharoun	Aimel	Akerma	Arbequina	Belgenteroise
Bouchouk lafayette	Bouchouk soummam	Boughenfous	Bouichret	Boukaila	Bouricha
Ferkani	Gordale sevillane	Hamra	Longue de miliana	Mekki	Ronde de miliana
Souidi	Tabelout	Takesrit	Tefah	Zeletni	Picual rp103

16. Agrumes

Oranger				
Navelate	Thomson navel 215	Morro 24	Double fine ameliee n°e2	Thomson navel n°218
Newhall navel	Double fine ameliee n°b7	Pearson brown	Double fine ameliee n°e3	Navel parent
Salustiana	Navelina	Shamouti n°85	Valencia late campbell	Lane late navel
Hamline	Sanguinelli	Washington navel n°205	Washington navel n°251	Cara cara navel
Tarocco	Cadenera	Washington navel n°39	Washington navel n°141	Valencia frost
Valencia late n°248	Valencia olinda	Double fine ameliee n° a5	Washington navel n°223	Portugaise 1920
Washington navel n°241	Pine apple	Double fine ameliee n° e1	Washington navel bernard	Portugaise seb 433
Portugaise laquiere	Maltaise ovale	Maltaise blonde vivier	Maltaise de tunisie	Maltaise demi sanguine
Thomson navel n°242				
Mandarinier				
Avana aperino	Avana tardivo	Kara n°165	Ortanique	Commune
Satsuma st jean 108	Satsuma kowana	Kinow n°26	Commune n°118	Ananas
Murcott	Pearson special	Fairchild	Swagtoo	Page
Pixie	Fremont	Saigon 228	Saigon 225	Saigon 231
Satsuma kowano 167	Carvalhall	Temple	Mandarine de blida	Wilking vivier
Mandarine nova	Tangelo orlando	Tangelo minneola		
Clémentinier				
Clone n° 36	Clone n° 63	Trabut	Orogrande	Pourcy messerghine
Clone n° 38	Clone n° 64	Cadoux	Ain taoujdate	Messerghine 48
Clone n° 61	Clone n° 71	Clementinier ragheb	Caffin	Montreal
Clone n° 62	Orphelinat	Clementinier nules	Clementinier muskat	
Citronnier				
Eureka n° 4	Lisbonne n°6	Lisbonne n°16	Femminello	Santa tereza
Pomelo				
Marsh seedless	Shambar	Red Blush	Thompson Pink	Duncan
Star Ruby	Foster	Ruby Heninger		
Limetier				
Lime Tahiti	Limequat Eustis	Lime Bears		
Kumquat				
Nagami	Marumi			

UTILISATION DES RPGAA

TABLEAU 28

Utilisation des RPGAA (Céréales alimentaires et fourragères)

Espèces	Etat des lieux
Blés	Actuellement les variétés améliorées (HD 1220, Arz en blé tendre et Vitron, Waha, Chen « s », INRAT, Sersou et Ouarsenis) sont cultivées à grande échelle en milieu producteur et occupent la plus grande part à coté de populations locales : Bidi 17, Oued Zenati 368, Hedba 3, Mohamed Ben Bachir, pour le blé dur ; Mahon Demias, Florence Aurore pour les blés tendres. D'autre variétés, homologuées sont en production de semences et seront prochainement lancées en milieu producteur telles que les variétés de blé dur: Boussalem et Cirta (Hedba 03/Gerardo).
Orges	Les variétés les plus utilisées depuis l'indépendance en Algérie sont Saida et Tichedrett, actuellement deux variétés améliorées sélectionnées par l'ITGC en l'occurrence Rihane 03 et ACSAD 176 commencent à prendre de l'ampleur à coté des deux variétés citées plus haut.
Seigle	La seule variété locale de seigle connue en Algérie est dénommée RC 9, elle est actuellement utilisée en alimentation animale. Elle a fait l'objet au niveau de l'ITGC, de croisements avec des variétés de blé en vue de l'obtention de variétés de triticale et ce dans le cadre d'une thèse de magister.
Avoine	Depuis l'indépendance, plusieurs variétés ont été sélectionnées à partir d'un matériel végétal introduit telles que Caravelle, Prévision, Avon, WWI-78. Par ailleurs deux autres variétés en l'occurrence Hamel et El koudia ont été co-obtenues par l'ITGC avec la société Française SERASEM. Elles sont homologuées et font actuellement l'objet de multiplication de semences et seront prochainement développées en milieu agriculteur.
Fétuque	L'ITGC a sélectionné en Fétuque élevée les variétés suivantes : Maris Djebel, Maris Kasba, Clarine, Demeter, Paste Baclel, Triumph. Elles n'ont pas été développées du fait de l'inexistence d'un programme de semences et d'une réglementation technique.
Ray Grass	Les variétés sélectionnées par l'ITGC à partir du matériel végétal introduit de France : Adret, Wimera, Promenade, Ansyl, multimo, cyrano, Sultani et Minaret. Elles n'ont pas été développées du fait de l'inexistence d'un programme de semences et d'une réglementation technique.
Triticale	Le triticale, par sa rusticité et son adaptation à nos conditions, constitue l'une des espèces les plus prometteuses pour la production de fourrage et de graine (le triticale est considéré souvent, à juste titre, comme une protéagineuse). Cette espèce est d'introduction récente (1980) en Algérie, elle est très utilisée en association avec la vesce et le pois fourrager, pour la production de foin essentiellement. Des tests de coupage de farine de blé tendre avec de la farine de triticale et de farine de triticale seule ont donné des résultats probants respectivement en matière de panification et de biscuiterie (gaufrettes).



TABLEAU 29

Utilisation des RPGAA (légumineuses fourragères et cactus)

Espèces	Etat des lieux
Médicago	A été utilisée dans le cadre d'un projet d'amélioration du système traditionnel céréale jachère. Le système blé Médicago se présentait comme une alternative à la résorption de la jachère et l'intégration de l'élevage. Si dans les années 80 ce système a été expérimenté en milieu agricole, il n'a pas connu l'essor attendu et ce pour le problème de récolte et la non maîtrise de la production de semences et de vulgarisation.
Luzerne pérenne	Quelques variétés ont été sélectionnées pour assurer l'alimentation du cheptel bovin dans les bassins laitiers, dans le programme de l'ITGC, en l'occurrence Pioneer, Livia, Mireille Cina, Lutece, Cuf 101. Les rendements sont intéressants mais leur application à grande échelle reste tributaire de disponibilité de semences. La variété Témacine est utilisée au niveau de l'agriculture oasisienne et zones sahariennes.
Trèfles	Les trèfles souterrains, plusieurs cultivars ont été essayés chez certains agriculteurs par l'ITGC dans l'est du pays. Le cultivar Clare a été le plus utilisé. La sélection d'un cultivar local (Boumahra) à partir de populations spontanées de la région a aussi été réalisée. La production de semences des deux cultivars a été réalisée sur place et en quantité suffisante. Le Bersim, introduit a trouvé une large utilisation dans les zones sub humides et a eu un impact certain et une adoption réelle par les éleveurs de bovins laitiers. Des variétés produisant 04 coupes en sec et jusqu'à 08 coupes en irrigué ont été sélectionnées par l'ITGC en l'occurrence : Lipo, Kastalia, Sacramento et Nile.
La vesce	Le travail de sélection établi par l'ITGC a permis la mise au point de quelques variétés telles que Hifa, Valor, 1980L, Sylphie, Presta...ect. Actuellement la variété population Languedoc est la plus utilisée par les agriculteurs. Cette situation est due au fait que le programme semences n'a pas suivi.
Pois fourrager	Il a prouvé ses capacités d'adaptation et de production au niveau de toutes les zones du nord de l'Algérie. Cette espèce qui a connu un développement conséquent dans les années 80 est sujette à un net recul en matière d'utilisation, malgré la sélection par l'ITGC de variétés très productives telles que Sefrou, Frisson, 52/83 L, 51/83L, GALI, ASSAS. A partir des années 80, les expérimentations menées à l'ITGC ont démontré que l'association à base de pois fourrager (pois-avoine, pois triticales, pois-orge) est plus équilibrée que celle à base de vesce car cette dernière est souvent étouffée par la céréale utilisée.
Gesse	Au cours des années 90 une variété dénommée MEKLA a été sélectionnée par l'ITGC à partir d'un matériel végétal issu d'une prospection dans la région de MEKLA, Cet écotype a connu un début de production de semences, mais compte tenu de l'absence d'un programme de multiplication de semences et d'une réglementation technique, elle a été délaissée.
Féverole	La féverole (<i>Vicia faba</i> var. <i>minor</i>) a été l'une des espèces les plus utilisées dans les régions montagneuses, particulièrement en Kabylie, pour l'alimentation humaine et animale. Cette espèce a fortement régressé depuis la mise au point d'aliments du bétail et la variété locale Sidi Aïch est la seule actuellement cultivée.
Atriplex	D'importantes plantations à base d' <i>Atriplex canariensis</i> , <i>A.nummularia</i> , <i>A.leucoclada</i> , <i>A.halimus</i> et <i>A.polycarpa</i> ont été réalisées par le Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS), dans le cadre d'une politique participative.
Cactus	L' <i>Opuntia ficus indica</i> , particulièrement la forme <i>inermis</i> , fait l'objet d'une importante utilisation dans les régions steppiques et ce dans le cadre des programmes du HCDS. Après l' <i>Atriplex canariensis</i> , le cactus inerme est l'espèce la plus utilisée et la plus demandée. Durant les années 90, l' <i>Opuntia</i> a fait l'objet de travaux dans la région de Khenchela et Tébessa dans le cadre du projet Mechrek Maghreb, pour son utilisation sous forme de blocs alimentaires dans l'alimentation du cheptel.

TABLEAU 30

Utilisation des RPGAA (légumineuses alimentaires)

Espèces	Etat des lieux
Pois chiche	Beaucoup de cultivars locaux ont disparu (Oran précoce...). Parmi les variétés locales, certaines restent encore utilisées telles que, Ain Temouchent, Rabat-9. Cependant, cette érosion génétique a été compensée en partie par des introductions de variétés étrangères et particulièrement les variétés ILC et les FLIP plus tolérantes à l'anthracnose et à port dressé (aptés à la récolte mécanisée). Les variétés locales sont de type printemps (sensible à la sécheresse et aux maladies), pour les remplacer par un matériel végétal plus adéquat, l'ITGC à travers son programme d'amélioration a mis au point des variétés de type hiver actuellement utilisées en grande culture pour l'alimentation humaine. Cependant ces variétés de type hiver ont un grain de petit calibre qui n'est pas toujours apprécié par le consommateur d'où nécessité d'introduction de variétés à gros grains.
Lentille	Tend à disparaître du paysage agricole, car très peu de surfaces restent emblavées. Ses zones de prédilection, sont les hautes plaines et les plaines intérieures. Mais la région du Sersou (Tiaret) reste la principale région connue pour la culture de la lentille. Les variétés utilisées actuellement sont: Populations locales: L.B.Redjas, L.B. Métropole, Variétés introduites: Balkan 755, NEL 468, ILL 4400 Sétif 618, Syrie 229
Fève et la féverole	Durant les années 90 les travaux réalisés dans le cadre du réseau maghrébin dénommé REMAFEVES a permis la mise en œuvre d'un programme de sélection sur du germoplasme maghrébin et la constitution d'une collection, qui n'a pas été valorisée par la suite. Sur les trois variétés Séville, Aguadulce et Newmamouth en production en Algérie durant les années 70-90, seule la variété Aguadulce continue à être cultivée. Une variété locale dénommée MZIRAA originaire du sud Algérien, la région de Biskra, identifiée dans le cadre de ce réseau a fait l'objet d'expérimentation au nord du pays et s'est montrée très sensible à l'Orobanche et à la sécheresse. Cette variété reste néanmoins la plus cultivée dans la région de Biskra en irrigué comme légume vert.

TABLEAU 31

Utilisation des RPGAA (arboriculture fruitière)

Espèces	Etat des lieux
Olivier	En Algérie, il existerait plus de 150 variétés d'oliviers plus ou moins cultivées. Nous avons trois zones oléicoles. C'est la zone centre qui abrite le plus grand verger oléicole.
Figuier	Compte parmi les trois productions fruitières principales de l'Algérie : Olivier, Figuier et Agrumes. La grande majorité des plantations se trouve en Kabylie.
Vigne	Il est à signaler que le vignoble de cuve algérien a subi un arrachage massif dans les années 70 pour des raisons économiques et politiques. Une relance progressive a eu lieu vers les années fin 80 début 90 en donnant un peu plus d'importance aux cépages de table. La plus grande partie du vignoble est concentrée à l'Ouest du pays.
Oranger	Le verger agrumicole occupe 50 900 hectares. Le problème clé du verger agrumicole est le vieillissement. Il est caractérisé par un faible taux de renouvellement des plantations. Plus de 60% des plantations dépasse les 30 ans.
Poirier	Les trois variétés les plus fréquentes en Algérie seraient Santa Maria, Williams Rouge et Dr Jules Guyot.
Pommier	Les variétés les plus cultivées actuellement seraient : Golden Delicious (80%), Starkrimson, Red Spur et Richard. Ces dernières années d'autres variétés Hannah, la Royale Gala ont été introduites en Algérie et sont cultivées à grande échelle.
Grenadier	Bien que le grenadier soit peu exigeant, les plantations ne sont pas très importantes en Algérie. Il existe de nombreuses variétés de grenades, de qualités très différentes. Plusieurs sortes de grenadier sont signalées dans des petits jardins en Kabylie, on ne connaît que leur l'appellation locale (Lahlou, Elmouze, ..).

TABLEAU 32

Utilisation des RPGAA (les espèces maraîchères)

Espèces	Etat des lieux
Pomme de terre	En dehors de la pomme de terre pour laquelle l'Algérie a enregistré de sérieux progrès en termes de semences ces dernières années, le reste des espèces est quasiment dépendant du marché extérieur en matière de plants et semences.
Autres espèces	<p>Un sérieux effort reste à faire en matière de prospection et d'amélioration des populations ou variétés autochtones introduites et existant de manière éparse et inégale. Nous en citons quelques exemples:</p> <p>La carotte « Muscade d'Alger », connue longtemps sur le plan international est actuellement mélangée « en semences » avec la variété introduites « Nantaise ».</p> <p>La variété de piment fort « Corne de Chèvre », introduite depuis longtemps en Algérie, a vu l'apparition de nouvelles populations à analyser et à améliorer.</p> <p>La fève « Longue de Séville », introduite et recherchée pour sa productivité, tend à se substituer aux cultivars locaux existant dans la région de Biskra (M'zraa).</p> <p>L'artichaut Algérien (Violet d'Alger), multiplié essentiellement par voie végétative est de plus en plus confondu avec la variété « Violet d'Hyères ».</p> <p>Pour le melon, l'Algérie compte un assez grand nombre de variétés locales dont le « Bouchbika » d'El-Harrouch, cultivé également dans la Région d'El-Oued. On dénombre également plusieurs variétés population appelées communément « chemame ».</p>
Tournesol	Cette espèce, inconnue à l'état spontané en Algérie, a été cultivée jusqu'en 1982 dans les régions de Sidi Bel Abbès, Tiaret, Chlef, Bouira, la Soummam et Guelma. La variété la plus couramment cultivée en raison de son adaptation aux conditions édapho-climatiques était la variété Peredovic (d'origine russe, sensible au Botrytis).
Arachide	<i>Arachis hypogea</i> L. : Cette espèce a été longtemps cultivée en Algérie comme arachide de bouche dans la région d'El Kala (Est d'Algérie) (d'où la variété « Arachide de la Calle », variété introduite d'Italie en 1926), et les Oasis sahariennes. Des variétés dites « à huile » originaire du Sénégal sont actuellement expérimentées dans le Sud et l'Est du pays pour la production de l'huile, si les résultats expérimentaux s'avèrent probants.



